GSW JW-John Wood

DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Veuillez lire attentivement ces instructions avant de commencer.

CHAUFFE-EAU AU GAZ À ÉVACUATION DIRECTE

⚠ AVERTISSEMENT:

Une installation, un réglage, une modification, une réparation ou un entretien inadéquat peut occasionner des blessures ou des dommages matériels. Consultez le présent manuel. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements additionnels, appelez un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service du gaz.

⚠ POUR VOTRE SÉCURITÉ

- **Ne pas ranger ni utiliser de l'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.**
- **L'installation et la réparation de cet appareil doivent être effectuées par un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service du gaz.**

⚠ AVERTISSEMENT:

Tout manquement aux présentes directives peut causer un incendie ou une explosion pouvant se traduire par des dommages matériels, des blessures ou la mort

QUE FAIRE SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ?

- **Ne mettez aucun appareil en marche.**
- **Ne touchez à aucun interrupteur électrique; n'utilisez aucun téléphone de votre bâtiment.**
- **Appelez immédiatement votre fournisseur de service du gaz à partir du téléphone d'un voisin. Suivez les directives de votre fournisseur de gaz.**
- **Si vous ne pouvez communiquer avec votre fournisseur de service du gaz, appelez le service des incendies.**

DESIGN CERTIFIED ™

CERTIFIED ™

NO PIÈCE 321353-000 Rev 00 (12-03)

TABLE DES MATIÈRES

I) INTRODUCTION 3
Responsabilités du consommateur 3
II) SÉCURITÉ 3
Avertissement de sécurité: vapeurs inflammables 4
Avertissement de sécurité: ébouillantage 4
Avertissement de sécurité: monoxyde de carbone 4
Normes concernant la soupape de sûreté T&P 4
III) INSTALLATION 5
Désemballage du chauffe-eau 5
Emplacement d'installation 5
Ventilation 7
Installation de la terminaison
Installation décentrée du conduit de ventilation
Agencement en hauteur du conduit de ventilation
Plaque de restriction du conduit d'évacuation 9
Raccords de gaz 10
Alimentation en gaz 10
Alimentation en eau 10
Soupape de sûreté température et pression (T&P) 11
Le tuyau d'écoulement:
Système fermé/Expansion thermique
Liste de vérification de l'installation 12
IV) DIRECTIVES D'UTILISATION 13
Instructions d'allumage
À noter pour les installations au propane:
Panne de propane
Réglage de la température 14
Fonctionnement du système de commande de la température 15
Réglage de la température
Modes de fonctionnement et réglages
Exposition à l'eau
Modification non autorisée
Code des témoins lumineux
V) ENTRETIEN ET MAINTENANCE 16
Entretien régulier 16
Réservoir 16
Inspection du système de ventilation 16
Commande du gaz 16
Soupape de sûreté température et pression 16
Protection cathodique 16
Entretien du brûleur 17
VI) CHAUFFAGE COMBINÉ 18
VII) GUIDE DE DÉPANNAGE 20
Tableau des codes de diagnostics 22
GARANTIE LIMITÉE 24

VEUILLEZ CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES DANS UN ENDROIT SÛR AFIN DE POUVOIR LES CONSULTER ULTÉRIEUREMENT

Votre sécurité et celle de votre entourage sont très importantes.

Nous vous fournissons, dans le présent manuel et sur des autocollants situés sur votre appareil, plusieurs directives d'utilisation sécuritaire. Lisez et suivez toujours toutes les directives d'utilisation sécuritaire.

Ceci est le symbole d'avertissement du danger. Ce symbole vous avertit d'éventuels dangers pouvant tuer ou entraîner des blessures, à vous-même et à votre entourage. Toutes les directives d'utilisation sécuritaire sont précédées du symbole d'avertissement du danger ou des mots "DANGER" ou "AVERTISSEMENT".

DANGER **Vous pouvez être tué ou gravement blessé si vous ne suivez pas sur-le-champ les directives d'utilisation sécuritaire.**

AVERTISSEMENT **Vous pouvez être tué ou gravement blessé si vous ne suivez pas les directives d'utilisation sécuritaire.**

Toutes les directives d'utilisation sécuritaire vous informent de la nature du danger, des moyens de prévention et des conséquences de tout manquement à ces directives.

I) INTRODUCTION

Nous vous remercions de vous être procuré ce chauffe-eau. Bien installé et entretenu régulièrement, il vous procurera satisfaction pendant plusieurs années. Le présent manuel contient les directives d''installation, d'utilisation sécuritaire et d'entretien de ce chauffe-eau. Vous avez la responsabilité de vous assurer que votre chauffe-eau est bien installé et entretenu.

La garantie de ce chauffe-eau n'est valide que s'il est installé, utilisé et entretenu selon les présentes directives. Le fabricant du chauffe-eau ne peut être tenu responsable de toute blessure ou de tout dommage matériel résultant de tout manquement aux présentes directives. Préservez la validité de votre garantie: entretenez régulièrement votre chauffe-eau comme détaillé dans la section "Entretien" du présent manuel.

Responsabilités du consommateur

Nous avons préparé ce manuel afin que vous puissiez vous familiariser avec l'installation, l'utilisation et l'entretien de votre chauffe-eau au gaz, et afin de vous fournir les importantes directives d'utilisation sécuritaire qui sont liées à ces activités. Vous avez la responsabilité de vous assurer que votre chauffe-eau est bien installé et entretenu.

LE NON-RESPECT DES DIRECTIVES DE CE MANUEL PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES BLESSURES CORPORELLES OU DES DOMMAGES MATÉRIELS. LISEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES DIRECTIVES AVANT D'INSTALLER, DE FAIRE FONCTIONNER OU D'ENTRETENIR CE CHAUFFE-EAU.

L'installation et l'entretien de ce chauffe-eau nécessitent une formation technique dans les domaines de la plomberie, de l'électricité, de l'apport d'air et de la ventilation, ainsi que de l'alimentation en gaz. Si vous ne possédez pas ces compétences ou si vous avez des difficultés à interpréter les présentes instructions, n'entamez pas les travaux et faites appel à un technicien d'entretien qualifié.

Exemples de techniciens qualifiés: personnes licenciées pour oeuvrer dans les domaines de la plomberie et du chauffage, les employés de votre fournisseur de gaz ou tout technicien d'entretien licencié.

Tout entretien du chauffe-eau ne devrait être effectué que par un technicien d'entretien qualifié.

Le fabricant et le vendeur de ce chauffe-eau n'assument aucune responsabilité pour tout décès, toute blessure ou tout dommage matériel résultant d'un dimensionnement inadéquat, d'une mauvaise installation ou de tout manquement aux présentes directives.

La garantie de ce chauffe-eau n'est valide que s'il est installé, utilisé et entretenu selon les présentes directives. Une plaque signalétique est apposée sur le chauffe-eau, au-dessus de la commande du gaz/thermostat. Veuillez avoir les informations qui y sont indiquées à portée de main lorsque vous communiquez avec un spécialiste.

Préservez la validité de votre garantie: entretenez régulièrement votre chauffe-eau comme détaillé dans la section "Entretien" du présent manuel.

Veuillez conserver l'original de votre reçu comme preuve d'achat.

Ne jetez pas ce manuel. Vous-même ou les futurs utilisateurs du chauffe-eau pourrez ainsi y référer.

II) SÉCURITÉ

CSA International a certifié la conception de ce chauffe-eau comme étant celle d'un chauffe-eau à ventilation directe (terme technique: à ventouse).

Ce chauffe-eau doit être installé conformément aux directives d'installation du présent manuel et conformément à tous les codes locaux, provinciaux ou d'états applicables ou, en l'absence de telles normes, en conformité avec la plus récente édition des codes suivants:

"Code d'installation du gaz naturel et du propane" CSA-B149.1 et **"Code canadien de l'électricité, première partie"** (CAN/CSA C22.1), qui sont distribués par:

L'Association canadienne de normalisation (ACNOR/CSA)
5060 Spectrum Way
Mississauga (Ontario) Canada
L4W 5N6

Consultez votre annuaire téléphonique afin de trouver les autorités locales ayant compétence sur vos installations.

Avertissement de sécurité: vapeurs inflammables

AVERTISSEMENT
Vapeurs Inflammables
RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION
Peut causer de graves blessures ou la mort
Ne pas ranger ni utiliser de l'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil. L'entreposage ou l'utilisation d'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables, à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil, peut entraîner de graves blessures ou la mort.

Tous les appareils à combustible, comme ce chauffe-eau, génèrent des gaz de combustion pouvant causer des dommages matériels, des blessures corporelles ou la mort. Voici des exemples d'endroits pouvant ne pas convenir à l'installation d'un chauffe-eau: lieux où sont entreposés des liquides inflammables, de l'essence, des solvants, des adhésifs, etc., lieux où sont entreposés, utilisés ou réparés des véhicules ou de l'équipement motorisé. Ces produits ou des produits de nature similaire ne devraient pas être entreposés ou utilisés à proximité du chauffe-eau ou d'une prise d'air. De par leur nature volatile, les vapeurs inflammables peuvent se déplacer, à partir de leur lieu d'entreposage, sur une distance non négligeable. L'allumeur ou le brûleur de ce chauffe-eau alimenté au gaz peuvent entraîner l'allumage de ces vapeurs et ainsi causer un retour de flamme, un incendie ou une explosion pouvant causer d'importants dommages matériels, de graves blessures corporelles ou la mort. En cas de déversement de liquides inflammables ou de dégagement de vapeurs inflammables à proximité du chauffe-eau, quittez immédiatement le bâtiment et appelez le service des incendies de chez un voisin. Ne commencez jamais à nettoyer un déversement sans que toutes les sources d'allumage n'aient été désactivées.

Avertissement de sécurité: ébouillantage

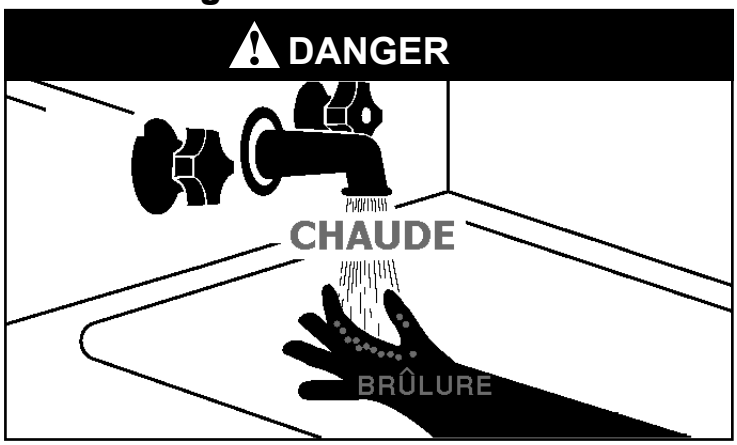

L'eau chaude produite par cet appareil peut causer de graves brûlures par ébouillantage. Ce risque est plus élevé chez les jeunes enfants, les personnes âgées ou les personnes handicapées et lorsque la température de l'eau dépasse 52°C (125°F). Installez un mitigeur, ou robinet mélangeur, sur la canalisation principale d'alimentation en eau chaude afin de réduire les risques d'ébouillantage aux points d'utilisation (ex.: éviers de salle de bain, de cuisine, bains). De telles précautions doivent être prises lorsque ce chauffe-eau alimente un lave-vaisselle ou un système de chauffage des locaux.

Avertissement de sécurité: monoxyde de carbone

DANGER

Avertissement de monoxyde de carbone

- **Assurez-vous que le conduit d'évacuation des gaz de combustion soit installé conformément à toutes les exigences de l'autorité locale ou de toute autre autorité compétente.**
- **Le non-respect de la présente directive peut entraîner la mort, une explosion ou un empoisonnement au monoxyde de carbone.**

Normes concernant la soupape de sûreté T&P

Tout chauffe-eau doit être muni d'une soupape de sûreté température et pression (T&P) appropriée. Cette soupape doit être certifiée selon la norme **"Standard for Relief Valves for Hot Water Supply Systems", ANSI Z21.22/CSA 4.4**.

Si ce chauffe-eau a été exposé à une inondation, au gel, à un incendie ou à toute autre condition inhabituelle, ne le remettez pas en marche avant qu'il n'ait été préalablement inspecté et approuvé par un technicien d'entretien qualifié.
CES CONDITIONS PEUVENT CAUSER DES DOMMAGES INTERNES CACHÉS qui ne sont pas couverts par la garantie.

MISE EN GARDE

Du gaz hydrogène peut être généré dans les canalisations d'eau chaude lorsque le chauffe-eau demeure inutilisé sur une longue période (habituellement deux (2) semaines et plus). **Le gaz hydrogène est extrêmement inflammable et peut s'enflammer lorsqu'exposé à une étincelle ou à une flamme.** Afin de réduire les risques de blessures dans ces conditions particulières, il est recommandé d'ouvrir le robinet d'eau chaude de l'évier de la cuisine pendant plusieurs minutes avant d'utiliser tout appareil électrique connecté au réseau d'alimentation en eau chaude. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Lorsque du gaz hydrogène est présent dans les canalisations, un gargouillement inhabituel et des éclaboussures peuvent se produire, comme il en arrive souvent lorsque de l'air est entraîné par de l'eau. Ne pas fumer ni approcher une source de chaleur ou une flamme à proximité du robinet lors de son ouverture.

III) INSTALLATION

Désemballage du chauffe-eau

⚠AVERTISSEMENT

Risque de charge lourde

Au moins deux personnes sont requises pour déplacer et installer ce chauffe-eau. Le non-respect de la présente directive peut causer une blessure au dos ou d'autres blessures.

Important: n'enlevez aucun des autocollants d'instructions, la plaque signalétique ou toute autre étiquette apposée sur le chauffe-eau ou à l'intérieur de ses panneaux.

- Retirez l'emballage externe de l'appareil et placez les composantes d'installation à proximité.
- Inspectez tout le contenu afin de détecter d'éventuels dommages, avant l'installation ou la mise en service de l'appareil.
- Lisez attentivement toutes les directives avant d'entreprendre l'assemblage et l'installation de ce chauffe-eau.

Si le chauffe-eau ou l'une de ses composantes est endommagé NE L'ASSEMBLEZ PAS, NE L'INSTALLEZ PAS, NE LE RÉPAREZ PAS. Communiquez plutôt avec votre fournisseur, il vous indiquera comment procéder.

- Après l'installation, veuillez disposer du matériel d'emballage de façon adéquate.

Emplacement d'installation

Dans la mesure du possible, il faut choisir un emplacement situé le plus près possible d'un mur et environ au centre du réseau d'alimentation en eau. Le chauffe-eau devrait être installé dans un lieu à l'abri du gel.

Il faut choisir l'emplacement du chauffe-eau de façon à ce que toutes ses commandes ainsi que son tuyau d'écoulement soient d'accès aisé.

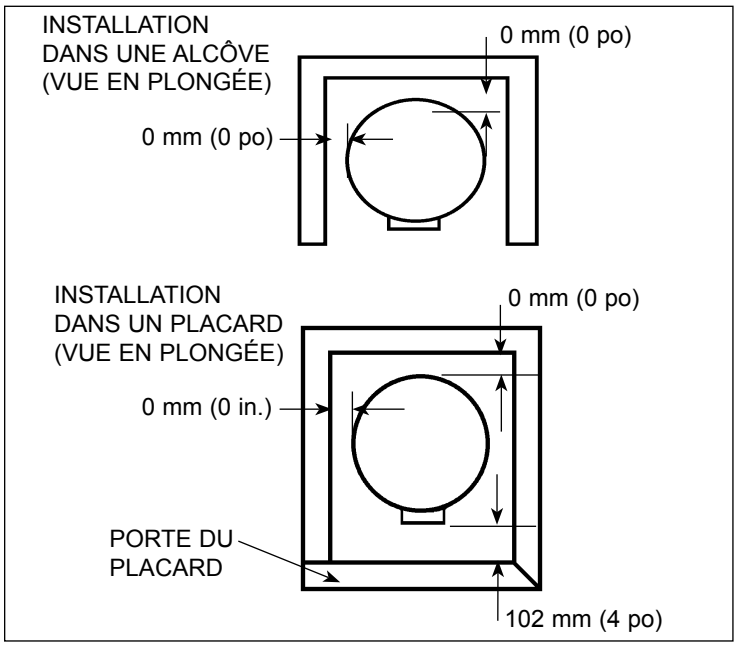

Figure 1 Distances de dégagement minimales

IMPORTANT:

Ce chauffe-eau doit être installé en stricte conformité avec les directives de ce manuel ainsi qu'avec celles des codes locaux électriques, du gaz et du bâtiment. Il est possible que les raccords, les canalisations ou le chauffe-eau lui-même se mettent à fuir. IL EST AINSI IMPÉRATIF que le chauffe-eau soit installé de manière à ce que toute fuite émanant du chauffe-eau lui-même ou de toute canalisation d'eau qui y est raccordée, soit acheminée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante, de telle sorte qu'il ne puisse survenir de dommage au bâtiment, à l'ameublement, aux revêtements de sol, à l'environnement immédiat, aux étages situés plus bas ou à tout autre bien pouvant être endommagé par l'eau. Cette directive est particulièrement importante lorsque le chauffe-eau est installé dans un édifice multiétagé, sur un sol fini ou sur du tapis. GSW N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ relativement à tout dommage causé par une fuite d'eau du chauffe-eau, de la soupape de sûreté température et pression ou de tout raccord. Dans la mesure du possible, choisir un emplacement situé environ au centre du réseau d'alimentation en eau. Quel que soit l'emplacement choisi, il est suggéré de placer un bac d'égouttement approprié sous le chauffe-eau. Le bac devrait pouvoir recueillir une hauteur d'eau MAXIMALE de 45 mm (1-3/4 po) et avoir un diamètre supérieur d'au moins 50 mm (2 po) au diamètre du chauffe-eau. On doit enfin raccorder le bac à un drain d'évacuation de capacité suffisante.

MISE EN GARDE: Lorsque ce chauffe-eau est installé directement sur une surface tapissée, celle-ci doit être recouverte par un panneau de métal ou de bois placé sous le chauffe-eau, et ce panneau doit surplomber la pleine largeur et profondeur du chauffe-eau d'au moins 76 mm (3 po). Si ce chauffe-eau est installé dans un placard ou une alcôve, la totalité de la surface du plancher doit être recouverte par le panneau. Le panneau doit pouvoir supporter, sans subir de dommage, le poids du chauffe-eau rempli d'eau. Le non-respect du présent avertissement peut causer un incendie.

Voici les distances minimales de dégagements entre le chauffe-eau et toute matière combustible ou non combustible: 0 mm (0 po) sur les côtés et à l'arrière, 508 mm (20 po) au-dessus, et 25 mm (1 po) autour du conduit de ventilation. Il faut prévoir une distance minimale de dégagement de 915 mm (3 pi) à l'avant du chauffe-eau afin de permettre son entretien.

Lorsque ce chauffe-eau est installé dans un placard, la porte d'inspection de la chambre à combustion doit demeurer accessible et il faut lui ménager une distance minimale de dégagement de 102 mm (4 po). L'homologation de ce chauffe-eau permet une installation sur un plancher combustible. (Figure 1).

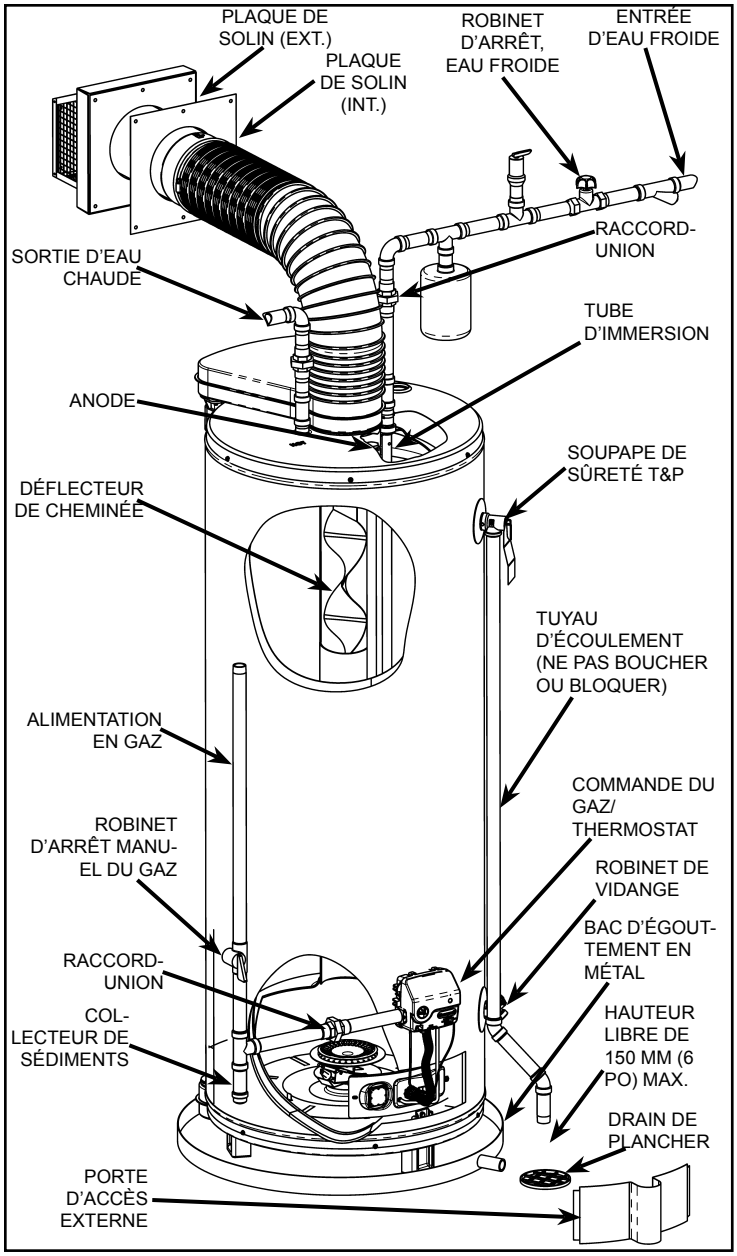

Figure 2A - Composantes d'installation.

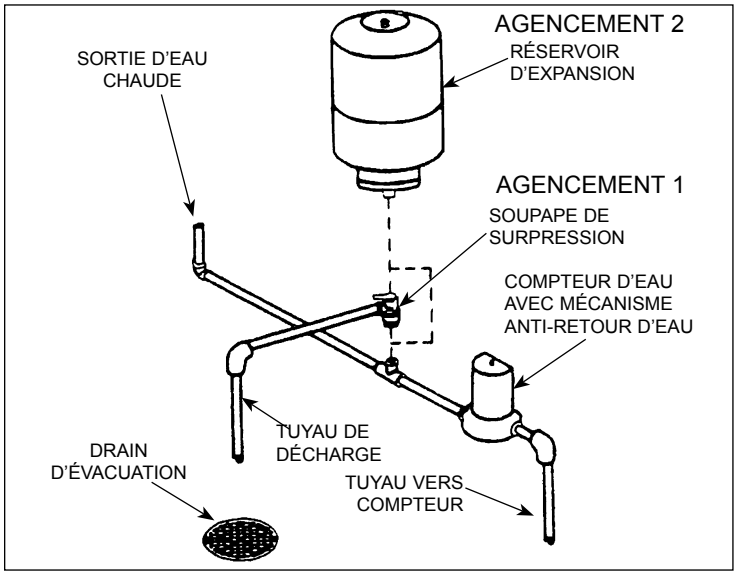

Figure 2B - Composantes optionnelles.

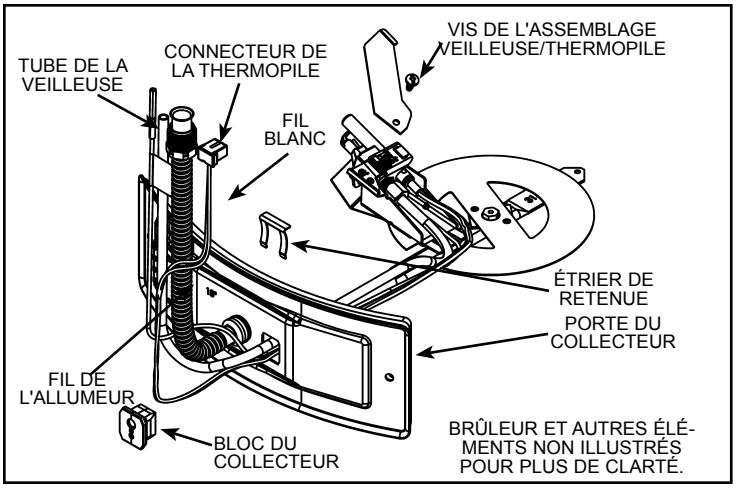
VIS DE L'ASSEMBLAGE VEILLEUSE/THERMOPILE
CONNECTEUR DE LA THERMOPILE
TUBE DE LA VEILLEUSE
FIL BLANC
ÉTRIER DE RETENUE
PORTE DU COLLECTEUR
FIL DE L'ALLUMEUR
BLOC DU COLLECTEUR
BRÛLEUR ET AUTRES ÉLÉ-MENTS NON ILLUSTRÉS POUR PLUS DE CLARTÉ.

Figure 2C - Composantes d'installation.

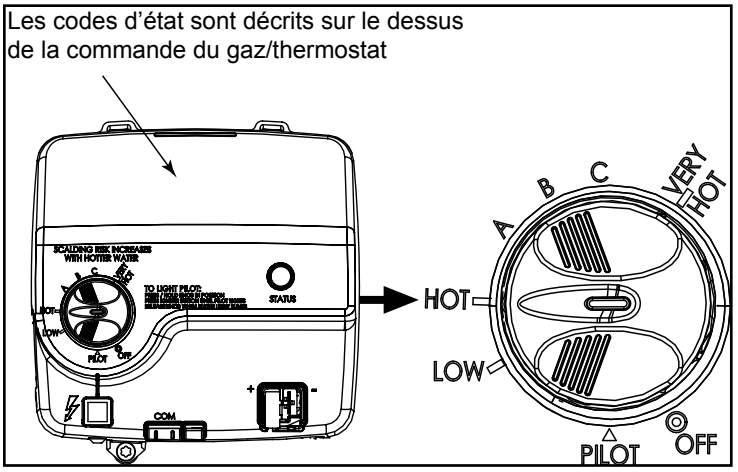

Figure 2D - Composantes d'installation.

La Figure 2B illustre l'emplacement d'installation de la soupape de surpression ou du réservoir d'expansion lorsqu'un clapet de non-retour ou un réducteur de pression est présent sur la canalisation d'alimentation principale.
Choisissez l'option 1 ou 2, selon ce qui est le plus pratique. Avec une soupape de surpression, il faut choisir un modèle ayant une pression de déclenchement de 172 kPa (25 psi) inférieure à celle de la soupape de sûreté T&P du chauffe-eau.

Ventilation

Assurez-vous que l'acheminement du conduit de ventilation est conforme aux dispositions du **"Code d'installation du gaz naturel et du propane" CSA-B149.1** ou **du "National Fuel Gas Code" ANSI Z223.1 (NFPA 54)** ou de tout code local applicable. Référez-vous aux renseignements de la Figure 3.

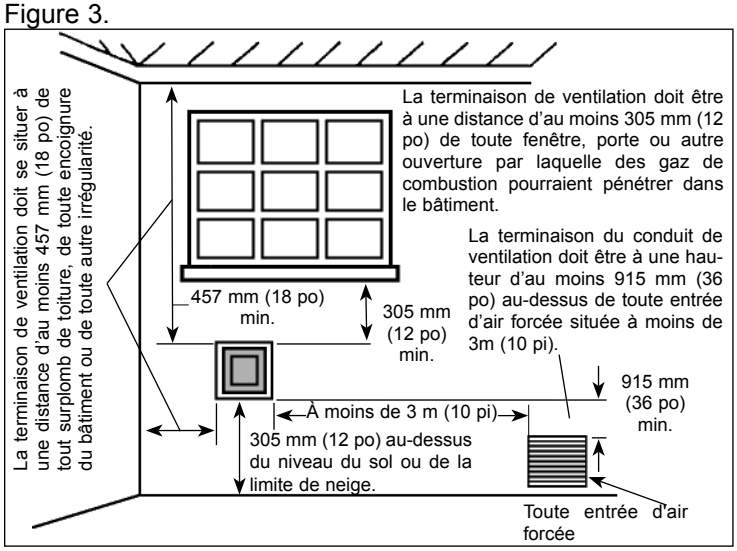
La terminaison de ventilation doit se situer à une distance d'au moins 457 mm (18 po) de tout surplomb de toiture, de toute encoignure du bâtiment ou de toute autre irrégularité.
La terminaison de ventilation doit être à une distance d'au moins 305 mm (12 po) de toute fenêtre, porte ou autre ouverture par laquelle des gaz de combustion pourraient pénétrer dans le bâtiment.
La terminaison du conduit de ventilation doit être à une hauteur d'au moins 915 mm (36 po) au-dessus de toute entrée d'air forcée située à moins de 3m (10 pi).
457 mm (18 po) min.
305 mm (12 po) min.
915 mm (36 po) min.
À moins de 3 m (10 pi)
305 mm (12 po) au-dessus du niveau du sol ou de la limite de neige.
Toute entrée d'air forcée

Figure 3 - Restrictions sur l'emplacement de la terminaison

Lorsqu'un second appareil à évacuation directe est installé à proximité, il faut prévoir une distance d'un moins 305 mm (12 po) entre les terminaisons de ventilation.

INSPECTION DU CONTENU DE LA BOÎTE - Le contenu de la boîte s'endommage parfois lors de l'expédition. Assurez-vous d'avoir reçu toutes les composantes du système d'évacuation spécial énumérées dans les Figures 3A à 3M. Inspectez les caissons supérieurs et inférieurs d'admission d'air frais, le conduit arrière d'admission d'air frais et toutes les composantes d'installation (Figure 2A).

MISE EN GARDE

Si des pièces sont endommagées, N'INSTALLEZ PAS ce chauffe-eau. Veuillez informer votre fournisseur de toute pièce manquante ou votre transporteur de tout dommage.

Note: Les quatre attaches qui sont requises pour fixer la terminaison au mur extérieur ne sont pas fournies. Il faut utiliser le type de vis (et non pas des clous) qui convient au type de matériau du mur extérieur.

MISE EN GARDE

Les rebords des conduits ondulés flexibles sont très coupants. Il faut porter des gants pour les manipuler.

Installation de la terminaison

Une fois choisi l'emplacement de la terminaison, conformément aux spécifications de la Figure 3, reportez-vous aux illustrations d'installation suivantes:

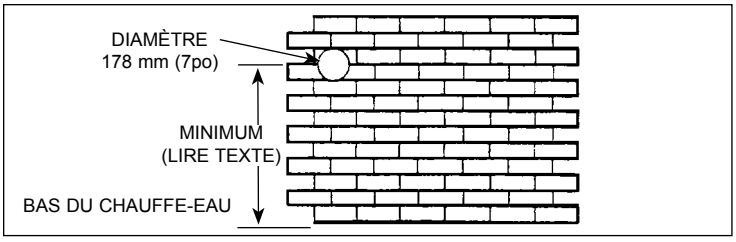

Figure 3A - Choix de l'emplacement de la terminaison.

À travers le mur extérieur, il faut pratiquer une ouverture d'environ 178 mm (7 po) de diamètre pour le conduit de ventilation. La hauteur minimale de l'ouverture, mesurée entre le bas du chauffe-eau et le centre de l'ouverture, devrait être d'au moins 1,72 m (68 po) pour les modèles de 40 gallons et d'au moins 1,93 m (76 po) pour les modèles de 50 gallons. La hauteur maximale recommandée est de 2,28m (90 po) ou comme illustré à la Figure 3M.

* Si le mur extérieur a une épaisseur inférieure à 356 mm (14 po), la distance de dégagement entre le conduit et les matériaux combustibles peut être ramenée à 0 mm (0 po). Lorsque le mur a une épaisseur supérieure à 356 mm (14 po), il faut prévoir une distance de dégagement de 25 mm (1 po) entre le conduit et les matériaux combustibles.

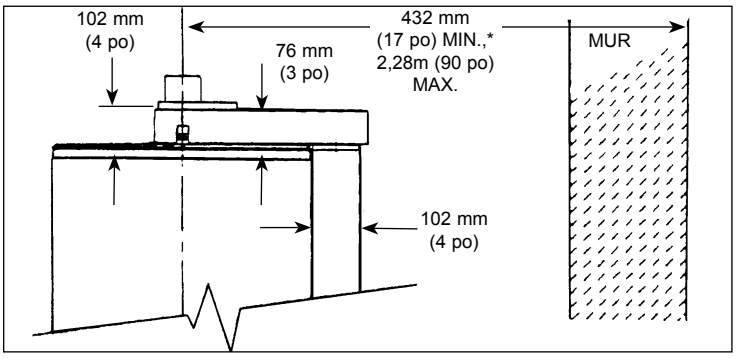

Figure 3B - Positionnement du chauffe-eau à son emplacement final.

Positionnez le chauffe-eau sur son emplacement d'installation définitif. Il faut respecter les distances de dégagement avec tout matériau combustible. La distance maximale admissible entre le centre du chauffe-eau et la paroi du mur extérieur est de 2,28 m (90 po).

* Lorsque la distance horizontale est inférieure à 760 mm (30 po), il faut installer la plaque de restriction (Figures 3N et 3O).

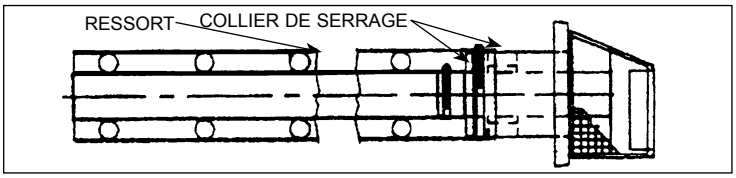

Figure 3C - Système d'évacuation spécial.

Le conduit et sa terminaison sont assemblés par le fabricant, comme illustré à la Figure 3C. Des ressorts sont insérés et fixés entre les conduits ondulés flexibles. Lorsque ces conduits ondulés sont étirés afin d'obtenir la longueur requise, la distance entre les ressorts demeure uniforme.

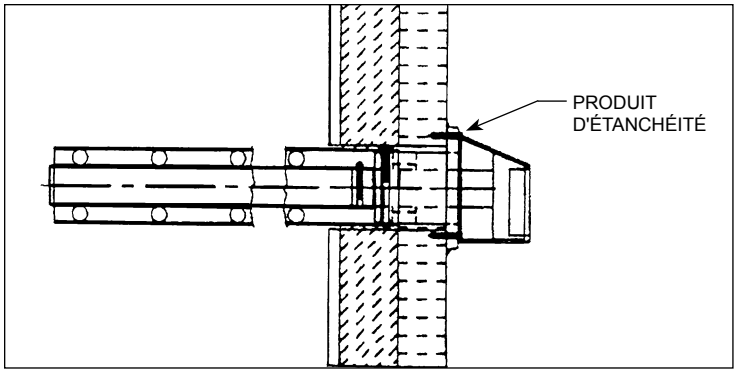

Figure 3D - Fixation de la terminaison au mur extérieur.
Insérez tout le conduit de 152 mm (6 po) de diamètre à travers l'ouverture du mur à partir de l'extérieur. Ensuite, fixez solidement la terminaison au mur extérieur à l'aide d'un type de vis qui convient au type de matériau du mur extérieur. Enfin, il faut calfeutrer le joint entre la terminaison et le mur à l'aide d'un scellant à base de silicone conçu pour un usage extérieur.

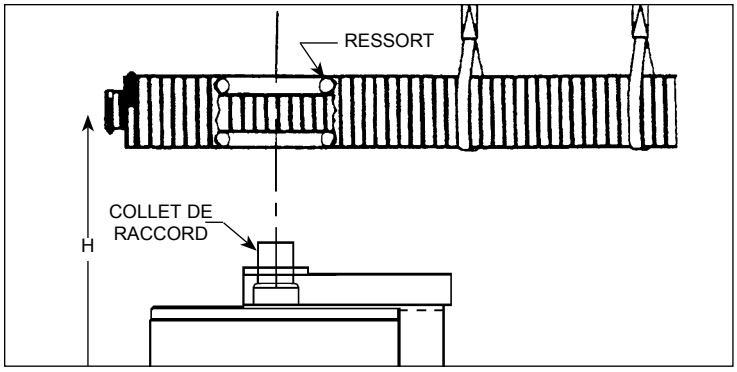

Figure 3E - Comment étirer le conduit de ventilation.
1. Tirez le conduit ondulé flexible de 80 mm (3-1/8 po) vers le chauffe-eau en prévoyant une longueur supplémentaire pour la courbure vers le centre du chauffe-eau.
2. Tirez le conduit ondulé flexible de 152 mm (6 po) vers le chauffe-eau, sa longueur devrait être d'environ 25 mm (1 po) plus courte que celle du conduit de 80 mm (3-1/8 po).
3. Assurez-vous que les deux ressorts sont présents et uniformément espacés dans la courbure vers le chauffe-eau.
4. Servez-vous de sangles de suspension pour garder le conduit au niveau ou pour lui donner une pente ascendante à partir du chauffe-eau jusqu'à la terminaison.

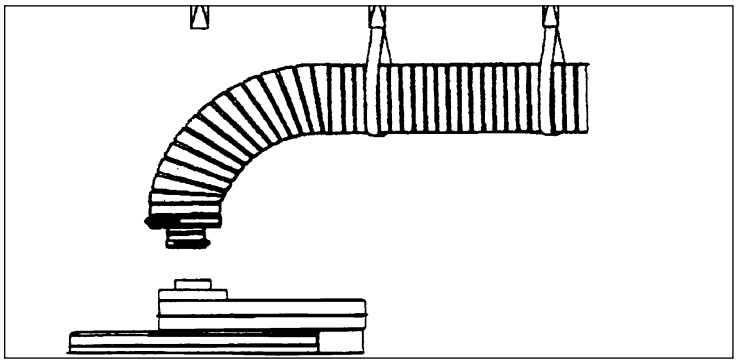

Figure 3F
Recourbez les conduits ondulés flexibles vers le collet de raccord du chauffe-eau.

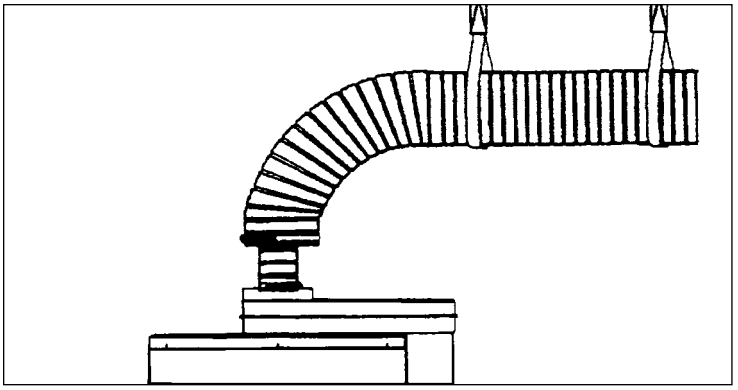

Figure 3G
Tirez sur le conduit ondulé flexible de 80 mm (3-1/8 po) et raccordez-le au collet de raccord du chauffe-eau. Utilisez un composé de scellement à base de silicone haute température (rouge) et un collier de serrage pour fixer le conduit au raccord. Assurez-vous que le joint est solide et étanche.
*Le composé de scellement utilisé entre le conduit ondulé flexible de 80 mm (3-1/8 po) et le collet de raccord du chauffe-eau doit être un composé de silicone haute température (rouge) ou tout autre produit pouvant résister à une température de 315°C (600°F) en service continu.

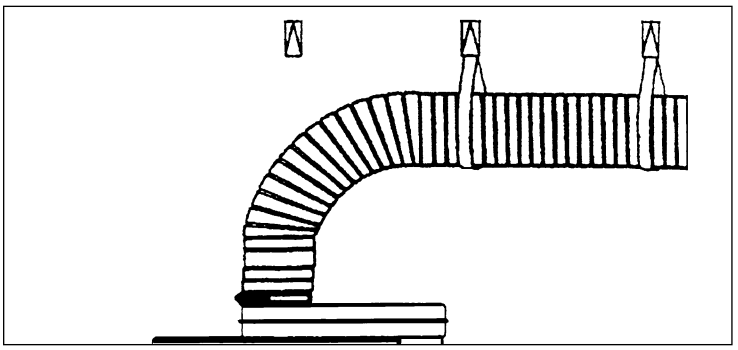

Figure 3H
Appliquez du silicone sur le pourtour du collet de 152 mm (6 po) du caisson supérieur d'admission d'air frais. Tirez sur le conduit, insérez-le sur le collet et fixez le conduit à l'aide d'une vis à tôle, à environ 19 mm (3/4 po) de l'extrémité du collet du caisson d'admission d'air. Glissez le collier de serrage sous cette vis et serrez le collier.

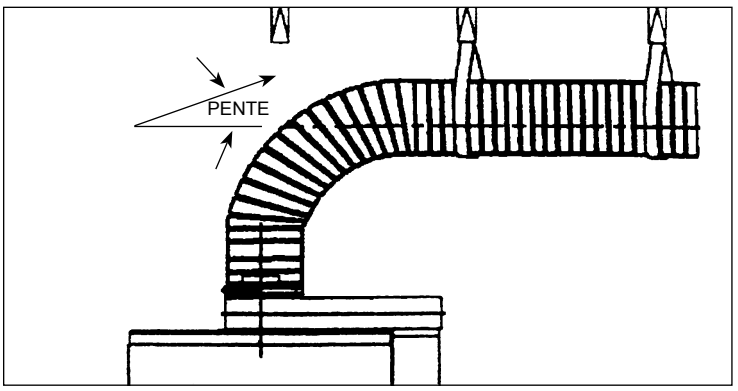

Figure 3J
Vérifiez une autre fois la pente du conduit de ventilation et modifiez-la au besoin.

Installation décentrée du conduit de ventilation

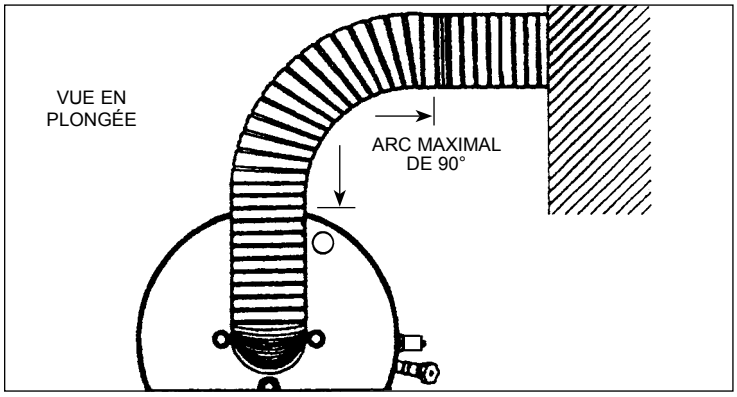

Figure 3K - Agencement 1

Lorsqu'il est impossible d'installer le conduit de ventilation en lui faisant suivre un tracé en ligne droite, il est acceptable de le recourber horizontalement sur un arc maximal de 90 degrés. Utilisez la courbure de la jupe du chauffe-eau comme guide pour façonner la courbe du conduit de ventilation.

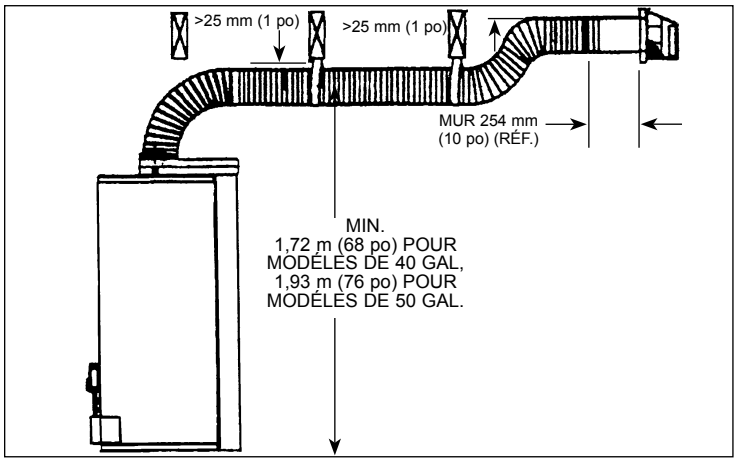

Figure 3L - Agencement 2

Lorsque des solives du plancher bloquent le passage du conduit de ventilation, il est acceptable de faire effectuer une montée plus abrupte à l'extrémité du conduit de ventilation. Toutes les installations requièrent toujours une distance de dégagement de tout matériau combustible de 25 mm (1 po).

Note:

A. Quand le conduit de ventilation est installé selon un agencement décentré, la longueur horizontale maximale du conduit de ventilation est de 2,28 m (90 po) moins l'épaisseur du mur.

B. Il n'est pas possible de recourir simultanément aux agencements 1 (3K) et 2 (3L) pour une même installation.

Agencement en hauteur du conduit de ventilation

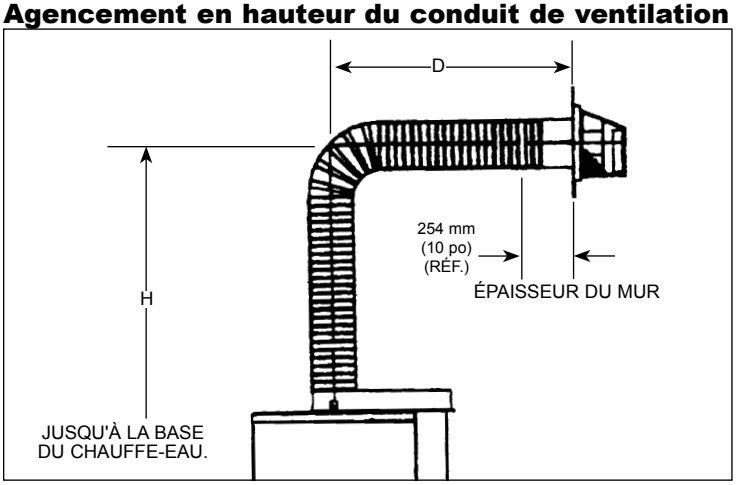

Figure 3M

Une installation où la distance H (hauteur entre la base du chauffe-eau et l'axe central de la terminaison) est supérieure à 2,28 m (90 po), est appelée agencement en hauteur du conduit de ventilation. Dans cet agencement, la distance minimale "D" entre le centre du chauffe-eau et la surface extérieure du mur est de 560 mm (22 po), et la distance maximale "H" est de 3,66 m (12 pi).

Plaque de restriction du conduit d'évacuation

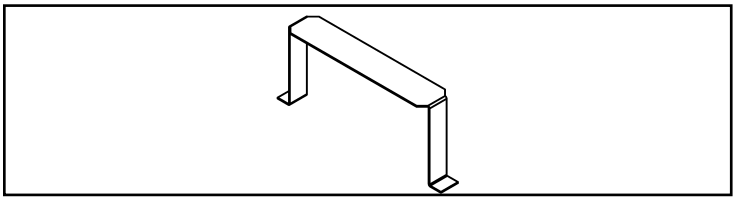

Figure 3N – Plaque de restriction

Lorsque le conduit de ventilation comporte une courte section horizontale (Figure 3B), il faut d'abord installer une plaque de restriction sur la buse du chauffe-eau (raccord de sortie du conduit de fumée du chauffe-eau) avant de raccorder le conduit ondulé de 80 mm (3-1/8 po) à la buse. NE PAS utiliser la plaque de restriction lorsque la distance horizontale est supérieure à 760 mm (30 po).

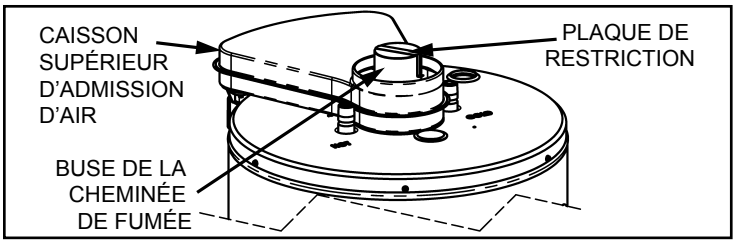

Figure 3O – Installation de la plaque de restriction

Raccords de gaz

Installez les canalisations d'alimentation en gaz comme illustré à la Figure 2A. Utilisez uniquement des tuyaux et des raccords neufs dont le filetage est bien usiné. Les produits d'étanchéité utilisés sur les filets des tuyaux doivent être approuvés pour un usage avec le gaz naturel et le propane. L'appareil doit être raccordé à un réseau d'alimentation en gaz de capacité suffisante. Les canalisations de gaz doivent être fabriquées d'un matériau approuvé, en conformité avec les codes locaux. En l'absence de codes locaux, les canalisations doivent être installées conformément à l'édition en vigueur du **"Code d'installation du gaz naturel et du propane", CSA-B149.1** ou **du "National Fuel Gas Code", ANSI Z223.1 (NFPA 54)**. Le raccordement final au chauffe-eau doit être effectué avec un tuyau 1/2 po NPT.

La pression d'admission en gaz du chauffe-eau ne doit pas excéder la pression de service indiquée sur la plaque signalétique, soit 7 po c.e. (1,7 kPa) pour le gaz naturel et 14 po c.e. (3,5 kPa) pour le propane. La pression d'admission doit être supérieure d'au moins 1 po c.e. (0,25 kPa) à la pression au collecteur afin de permettre un réglage précis du débit d'alimentation.

Pression au collecteur en po de c.e. (kPa)	Pression min au collecteur en po de c.e. (kPa)	Pression max au collecteur en po de c.e. (kPa)
10 (2,48)	9,2 (2,28)	10,2 (2,53)
5 (1.24)	4,5 (1,11)	5,1 (1,26)
4 (0,99)	3,6 (0,89)	4,4 (1,09)

Tableau 1 Pression au collecteur

Le chauffe-eau et son robinet d'arrêt manuel doivent être débranchés du réseau d'alimentation en gaz lors de tout essai d'étanchéité du réseau réalisé à une pression supérieure à 14 po c.e. (3,5 kPa).

Lorsque le réseau d'alimentation en gaz est testé à une pression inférieure à 14 po c.e. (3,5 kPa), le chauffe-eau peut être isolé du réseau d'alimentation du gaz en ne refermant que le robinet d'arrêt manuel du gaz.

L'appareil et les canalisations l'alimentant doivent subir un essai d'étanchéité avant la mise en service du chauffe-eau. Un robinet d'arrêt manuel doit être installé à portée de main sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau. Afin d'emprisonner la saleté, l'humidité ou toute substance étrangère entraînée par le gaz, un collecteur de sédiment doit être installé en amont de la commande du chauffe-eau.

Installez un raccord-union sur la conduite d'alimentation en gaz du chauffe-eau afin de faciliter le débranchement du chauffe-eau du réseau. Les essais d'étanchéité doivent être effectués en appliquant une solution d'eau savonneuse sur tous les raccords du réseau d'alimentation en gaz.

NE JAMAIS UTILISER UNE ALLUMETTE OU UNE FLAMME NUE POUR EFFECTUER UN ESSAI D'ÉTANCHÉITÉ. CELA POURRAIT PROVOQUER UN INCENDIE OU UNE EXPLOSION.

Alimentation en gaz

Consultez la plaque signalétique du chauffe-eau afin de vous assurer que l'appareil que vous vous apprêtez à installer est compatible avec le type de combustible que vous comptez utiliser. La plaque signalétique située au-dessus de la commande du gaz. Si la description de l'appareil ne correspond pas au type de combustible que vous comptez utiliser, ne procédez pas à l'installation ou au démarrage du chauffe-eau. Appelez le fournisseur du chauffe-eau.

⚠ DANGER

Risque d'explosion

- **N'utilisez que des conduites d'alimentation en gaz neuves certifiées CSA.**
- **Installez un robinet d'arrêt du gaz.**
- **Ne raccordez pas un chauffe-eau au gaz naturel à une conduite d'alimentation au propane.**
- **Ne raccordez pas un chauffe-eau fonctionnant au propane à une conduite d'alimentation au gaz naturel.**
- **Le non-respect de ces directives peut entraîner la mort, une explosion ou un empoisonnement au monoxyde de carbone.**

Note: les fournisseurs de gaz ajoutent une substance odorante au combustible utilisé par ce chauffe-eau. Cette substance odorante peut se dissiper au fil du temps. Ne vous fiez pas uniquement à la détection de cette odeur comme indicateur d'une éventuelle fuite de gaz.

Alimentation en eau

Les tuyaux, les raccords et la robinetterie devraient être installés conformément au schéma d'installation. Confirmez que le tube d'immersion a bien été installé en usine sur le raccord d'alimentation en eau froide. Il est recommandé d'installer un robinet d'arrêt sur la conduite d'alimentation en eau froide du chauffe-eau, à proximité de celui-ci. Montrez au propriétaire du chauffe-eau l'emplacement et le fonctionnement du robinet d'arrêt, qui sert à couper l'alimentation en eau froide du chauffe-eau.

Raccordez le tuyau d'alimentation en eau froide (3/4 po NPT) au mamelon identifié par le mot "COLD". Le tuyau d'alimentation en eau chaude (3/4 po NPT) doit être raccordé au mamelon identifié par le mot "HOT". Ne chauffez jamais les raccords d'entrée ou de sortie d'eau du chauffe-eau: ils contiennent des manchons non métalliques et la chaleur les ferait fondre. Si vous utilisez des raccords soudés, soudez d'abord sur le tuyau un adaptateur fileté, lequel vous visserez ensuite aux raccords d'entrée et de sortie d'eau du chauffe-eau. Utilisez toujours une pâte à joint ou un produit d'étanchéité pour joint approprié et assurez-vous que tous les raccords sont bien étanches. Consultez le schéma d'installation (Figure 2A).

Une fois tous les raccordement d'eau effectués, ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité et procédez au rem-

plissage du réservoir avec de l'eau froide. Afin de purger le réseau de l'air ou des sédiments qu'il pourrait contenir, laissez le robinet d'eau chaude couler librement jusqu'à l'obtention d'un flot continu.

Soupape de sûreté température et pression (T&P)

Afin de réduire les risques dus aux surpressions ou à la surchauffe, ce chauffe-eau est muni d'une soupape de sûreté T&P.

LA PRESSION OU LA PUISSANCE THERMIQUE NOMINALES D'UNE SOUPAPE DE SÛRETÉ T&P DE REMPLACEMENT NE DOIVENT PAS ÊTRE SUPÉRIEURES AUX VALEURS INDIQUÉES SUR LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE. L'INSTALLATION D'UNE SOUPAPE DE SÛRETÉ T&P USAGÉE OU NON HOMOLOGUÉE LIBÈRE LE FABRICANT DE TOUTE RÉCLAMATION RELATIVE À DES TEMPÉRATURES ET SURPRESSION EXCESSIVES.

La pression nominale de déclenchement de la soupape T&P ne doit pas être supérieure à la pression de service indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau. La puissance thermique de déclenchement nominale de la soupape de sûreté T&P doit être supérieure ou égale à la puissance absorbée par le chauffe-eau. L'extrémité du tuyau d'écoulement doit se trouver à une hauteur de 152 mm (6 po) à 305 mm (12 po) (consultez vos codes locaux) au-dessus d'un drain de plancher, ou de l'extérieur du bâtiment. Ne jamais fileter, bloquer ou boucher l'orifice du tuyau d'écoulement. Assurez-vous que l'eau soit déchargée à l'écart de tout dispositif électrique sous tension. Ne raccordez jamais directement le tuyau d'écoulement à un drain (Figure 2A). Afin de prévenir les blessures corporelles, les risques pour la vie et les dommages matériels, la soupape de sûreté doit être en mesure de décharger de l'eau lorsqu'une température ou pression excessives se développent dans le chauffe-eau. La soupape de sûreté T&P a pour fonction de faire décharger de grandes quantités d'eau du chauffe-eau lorsque les circonstances l'exigent. Si le tuyau d'écoulement n'est pas dirigé vers un drain de capacité suffisante (Figure 2A) ou jusqu'à un autre endroit approprié, l'eau sortant du chauffe-eau pourrait causer des dommages matériels.

Le tuyau d'écoulement:

1. Ne doit pas avoir un diamètre inférieur à celui de la soupape de sûreté T&P;
2. Ne doit jamais voir son orifice être fileté, bloqué ou bouché;
3. Doit être en mesure de soutenir une température de 99°C (210°F) sans aucune déformation;
4. Doit être installé de façon à assurer une vidange de la soupape de sûreté T&P et du tuyau d'écoulement;
5. Doit se décharger à proximité d'un drain d'évacuation de capacité suffisante;
6. Ne doit comporter aucune robinetterie entre le chauffe-eau et la soupape de sûreté T&P.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'utiliser ce chauffe-eau alors que le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide est fermé. Au moins une fois par année, il faut actionner la soupape de sûreté pour la température et la pression. En se tenant à une distance prudente de la sortie (car l'eau pourrait être très chaude), il faut soulever et relâcher la manette de la soupape et s'assurer qu'elle fonctionne normalement. NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER LE CHAUFFE-EAU S'IL N'EST PAS COMPLÈTEMENT REMPLI D'EAU. POUR S'ASSURER QU'IL EST BIEN PLEIN, IL FAUT OUVRIR UN ROBINET D'EAU CHAUDE JUSQU'À L'OBTENTION D'UN BON ÉCOULEMENT D'EAU SANS AUCUN ÉCHAPPEMENT D'AIR.

Système fermé/Expansion thermique

Une décharge occasionnelle de la soupape de sûreté T&P est parfois le résultat d'un phénomène d'expansion thermique dans un système d'alimentation fermé. Un compteur d'eau contient parfois un clapet de non-retour, un mécanisme antiretour d'eau ou un réducteur de pression. Cela crée un système "fermé". Lors du cycle de chauffage du chauffe-eau, le volume d'eau prend de l'expansion, ce qui engendre une hausse de pression dans le chauffe-eau. Cela peut entraîner la décharge occasionnelle d'une faible quantité d'eau chaude par la soupape de sûreté T&P. Le phénomène d'expansion thermique peut être à l'origine d'une rupture du réservoir du chauffe-eau (c.-à-d.: d'une fuite d'eau). Ce type de problème n'est pas couvert par la garantie limitée. L'expansion thermique de l'eau peut aussi causer le déclenchement intermittent de la soupape de sûreté T&P: l'eau ainsi déchargée du réseau libère la pression qui s'y est accumulée. Une soupape de sûreté T&P n'est pas conçue pour le contrôle en continu du phénomène d'expansion thermique. Cette situation n'est pas couverte par la garantie limitée. Pour prévenir cette situation, il est recommandé d'installer un réservoir d'expansion à diaphragme (conçu pour l'eau potable) sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau. Le réservoir d'expansion doit avoir un volume minimal de 5,6 litres (1,5 gallon U.S.) par 190 litres (50 gallons U.S.) de capacité du chauffe-eau et il doit avoir une pression nominale égale à la pression de service du chauffe-eau. Veuillez consulter un centre de service ou votre quincaillerie pour en savoir davantage au sujet de l'installation d'un réservoir d'expansion thermique. Dans le but de limiter les effets dommageables de ce phénomène dans un système fermé, il est suggéré de procéder à la pose d'un réservoir d'expansion thermique correctement dimensionné.

Important: ne pas boucher ou enlever la soupape de sûreté T&P.

Liste de vérification de l’installation

Cocher ici

1. Est-ce que l'emplacement et la hauteur minimale de la terminaison ainsi que la longueur maximale du conduit de ventilation ont été vérifiés? ☐
2. Est-ce que la terminaison et le conduit de ventilation sont installés correctement et de façon étanche? ☐
3. Est-ce que la tuyauterie d'alimentation du gaz a subit un essai d'étanchéité? ☐
4. Y a-t-il une distance de 508 mm (20 po) au-dessus, et de 25 mm (1 po) autour du conduit de ventilation? ☐
5. Est-ce que les précautions nécessaires ont été prises afin de contrer les dommages causés par une éventuelle fuite d'eau? ☐
6. Est-ce que le tube d'immersion a bien été installé en usine sur le raccord d'alimentation en eau froide? ☐
7. Est-ce que le réservoir est complètement rempli d’eau? ☐
8. Est-ce que la tuyauterie est conforme aux exigences de votre fournisseur de gaz? ☐
9. Est-ce que la terminaison est dégagée et libre de toute obstruction? ☐
10. Est-ce que la soupape T&P est installée? ☐
11. Est-ce que le tuyau d’écoulement et la soupape T&P est dégagé et libre de toute obstruction? ☐
12. Est-ce que tout le matériel d’emballage en plastique et en carton a été retiré du chauffe-eau et de la terminaison? ☐

Si vous avez répondu "Oui" à toutes ces questions, vous pouvez passer à la section "Directives d’utilisation" et procéder à l’allumage du chauffe-eau.

IV) DIRECTIVES D'UTILISATION

Instructions d'allumage

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LISEZ ATTENTIVEMENT AVANT L'ALLUMAGE

AVERTISSEMENT: Tout manquement aux présentes directives peut causer un incendie ou une explosion entraînant des dommages matériels, des blessures ou la mort.

AVANT L'ALLUMAGE: LE RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT REMPLI D'EAU ET L'AIR ENTIÈREMENT PURGÉ

A. L'allumage de la veilleuse de cet appareil au gaz est assuré par un système d'allumage piézoélectrique à étincelles. Ne tentez pas d'ouvrir la porte d'accès interne et d'allumer la veilleuse manuellement.

B. AVANT L'ALLUMAGE, humez l'air tout autour de l'appareil afin d'y déceler une éventuelle odeur de gaz. Humez aussi l'air près du sol, car certains gaz sont plus lourds que l'air et s'y accumulent.

SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ

- **Ne mettez aucun appareil en marche.**
- **Ne touchez à aucun interrupteur; ne vous servez pas des téléphones se trouvant dans le bâtiment.**
- **Appelez immédiatement votre fournisseur de service de gaz à partir du téléphone d'un voisin et suivez ses directives.**
- **Si vous ne pouvez communiquer avec votre fournisseur de service de gaz, appelez le service des incendies.**

C. Le bouton de réglage du gaz ne doit être enfoncé ou tourné qu'à la main; n'utilisez jamais d'outil. Si le bouton reste coincé, ne tentez pas une réparation; appelez plutôt un technicien d'entretien qualifié. Si vous forcez ou tentez de réparer le bouton, il a risque d'explosion ou d'incendie.

D. N'utilisez pas cet appareil même s'il n'a été que partiellement submergé par de l'eau. Communiquez immédiatement avec un installateur qualifié ou un centre de service afin de faire remplacer tout chauffe-eau ayant été submergé lors d'une inondation. Ne tentez jamais de réparer l'appareil! Il doit être remplacé!

DIRECTIVES D'ALLUMAGE

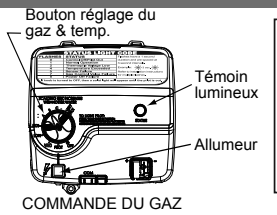

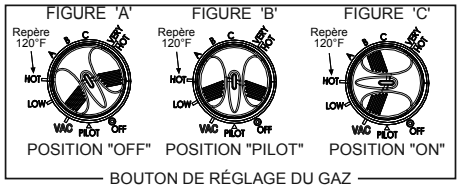

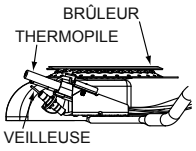

1. ARRÊTEZ! Il est essentiel de lire attentivement tous les messages d'avertissement avant d'allumer la veilleuse.

2. Tournez le bouton de réglage du gaz/température dans le sens antihoraire ↶ jusqu'à la position "OFF".

3. Afin de laisser se dissiper tout gaz ayant pu s'accumuler, attendez dix (10) minutes. Si vous détectez une odeur de gaz, ARRÊTEZ! Suivez la directive de sécurité "B" au haut de cette étiquette. Si vous ne détectez pas d'odeur de gaz, procédez à la prochaine étape.

4. Tournez le bouton de réglage du gaz/température dans le sens horaire ↷ jusqu'à la position "PILOT" (Figure B).

5. Appuyez complètement sur le bouton de réglage du gaz/température et maintenez-le enfoncé. Le bouton peut s'enfoncer d'environ 6 mm (1/4 po), lorsqu'il est bien positionné à "PILOT". Tout en maintenant le bouton de réglage du gaz/température enfoncé, appuyez de façon répétitive (une fois par seconde) sur le bouton de l'allumeur (jusqu'à 90 secondes), ou jusqu'à ce que le témoin lumineux s'allume.

6. Lorsque le témoin lumineux se met à clignoter, relâchez le bouton de réglage du gaz/température. Réglez le bouton à la position désirée (Figure C).

Si le témoin lumineux ne se met pas à clignoter en moins de 90 secondes, reprenez les étapes 2 à 5 jusqu'à TROIS (3) reprises, en prenant une pause de 10 minutes entre chaque essai d'allumage.

Le processeur sophistiqué de cette commande du gaz force une période d'attente de 10 minutes entre chaque essai d'allumage.

Si le témoin lumineux passe au rouge de façon continue, relâchez le bouton de réglage du gaz/température et reprenez les étapes 2 à 5, en prenant une pause de 10 minutes entre chaque essai d'allumage. Si le témoin lumineux ne se met pas à clignoter en trois essais d'allumage, ramenez le bouton de réglage du gaz/température à la position "OFF" et faites appel à un technicien d'entretien qualifié ou à votre fournisseur du gaz.

DANGER: Plus l'eau est chaude, plus le risque d'ébouillantage est élevé. Consultez les directives du manuel à ce sujet avant de régler la température.

Reportez-vous aux Directives d'allumage du manuel d'installation pour des instructions de dépannage plus détaillées.

COUPER L'ALIMENTATION EN GAZ DE L'APPAREIL

1. Tournez le bouton de réglage du gaz/température dans le sens antihoraire ↶ jusqu'à la position "OFF". Le témoin lumineux cesse de clignoter et reste allumé un court moment après l'arrêt du chauffe-eau (Figure A).

320217-000-FRE

À noter pour les installations au propane:

⚠DANGER

Risque d'explosion

Afin de laisser se dissiper toute éventuelle accumulation de gaz propane avant le démarrage initial ou le réalluamge de l'appareil:

- **Ouvrez la porte de la chambre de combustion. Pour ce faire, dévissez les deux vis qui la maintiennent en place et ouvrez-la d'environ 1/2 po.**
- **Laissez aérer la chambre de combustion pendant 10 minutes.**
- **Refermez la porte et référez-vous aux avertissements ci-dessous.**

Le non-respect de la présente directive peut entraîner la mort, une explosion ou un incendie.

LE PROPANE EST PLUS LOURD QUE L'AIR
Advenant une fuite, ce gaz a tendance à s'accumuler au NIVEAU DU SOL. Les sous-sols, les vides sanitaires, les maisons mobiles ceinturées d'une collerette autour de leur base (même bien aérées), les placards et tout espace situés sous le niveau du sol pourraient servir de réceptacles qui accumuleront le gaz.

Panne de propane

Si votre réservoir de propane se vide complètement, il faut complètement fermer l'arrivée de gaz de tous les appareils. À la suite du remplissage du réservoir, tous les appareils doivent être rallumés conformément aux directives de leur fabricant.

Réglage de la température

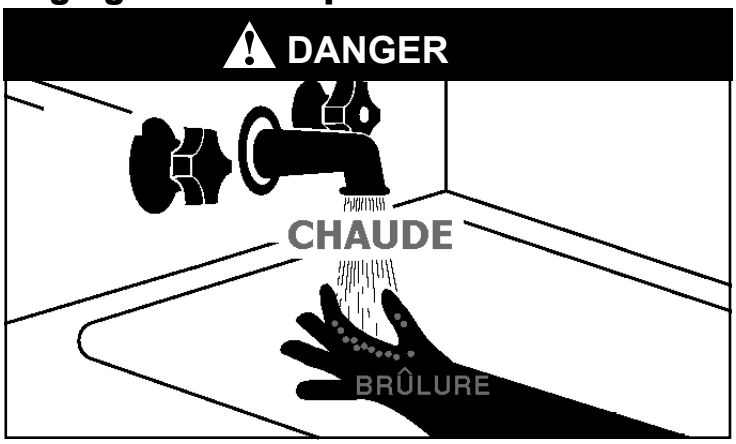

Il existe des robinets-mélangeurs qui réduisent la température de l'eau chaude dans tout le réseau (voir Figure ??). Il existe aussi des dispositifs peu dispendieux (mitigeurs) qui se vissent aux robinets et qui limitent la température de l'eau chaude qui s'en écoule. Contactez un plombier licencié ou l'autorité compétente locale en matière de plomberie.

Note: lors des périodes de faible utilisation d'eau chaude, la sélection d'un point de consigne plus bas réduit les pertes énergétiques et pourrait être en mesure de satisfaire à vos besoins en eau chaude. Si vous prévoyez avoir besoin d'une plus grande quantité d'eau chaude, la sélection d'une température de consigne plus élevée pourrait satisfaire à une demande accrue. Lorsque vous quittez votre résidence pendant une période prolongée (p. ex.: vacances), réglez le thermostat à sa plus basse valeur. Cela réduit la température de l'eau dans le réservoir, ce qui minimise les pertes énergétiques et évite le gel du réservoir.

Le thermostat est réglé en usine à la position "Veilleuse". Le réglage de la température de consigne s'effectue par la rotation du bouton du thermostat jusqu'à la graduation correspondant à la valeur désirée. La température de départ recommandée est de 49°C (120 °F), (réglage "HOT"). Faites tourner le bouton de réglage jusqu'à la valeur désirée, comme illustré à la Figure 26. Les risques d'ébouillantage sont plus grands lorsque la température sélectionnée est trop élevée.

Note: les températures correspondant à chacune des graduation sont approximatives. La température réelle de l'eau chaude peut varier.

Important: la sélection d'une température de consigne supérieure à 49°C (120°F) à l'aide du bouton du thermostat augmente le risque d'ébouillantage. L'eau chaude peut causer une brûlure au premier degré en moins de:

Température de l'eau °C (°F)	Temps pour brûlure au 1er degré (moins grave)	Temps pour brûlure aux 2e et 3e degrés (très grave)
43 (110)	temp. douche normale	
47 (116)	seuil de la douleur	
47 (116)	35 minutes	45 minutes
50 (122)	1 minute	5 minutes
55 (131)	5 secondes	25 secondes
60 (140)	2 secondes	5 secondes
65 (149)	1 seconde	2 secondes
154	instantané	1 seconde
U.S. Government Memorandum, C.P.S.C., Peter L. Armstrong, 15 septembre 1978		

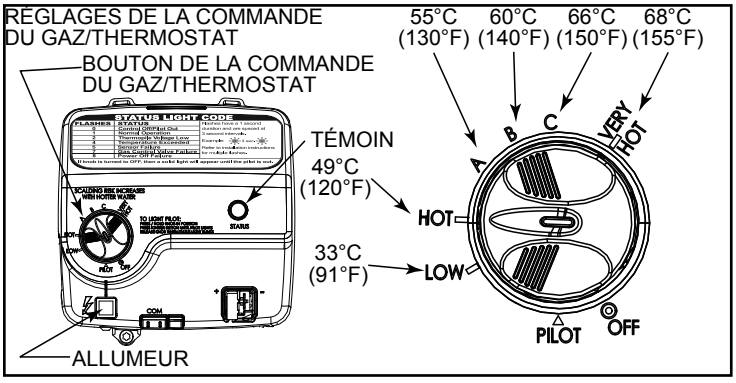

Figure 26 - Réglages de la commande du gaz/thermostat

En cas de surchauffe ou si l'alimentation en gaz ne se referme pas automatiquement, fermez manuellement le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau.

Note: lors des périodes de faible utilisation d'eau chaude, la sélection d'un point de consigne plus bas réduit les pertes énergétiques et pourrait être en mesure de satisfaire à vos besoins en eau chaude. Si vous prévoyez avoir besoin d'une plus grande quantité d'eau chaude, la sélection d'une température de consigne plus élevée pourrait satisfaire à une demande accrue. Lorsque vous quittez votre résidence pendant une période prolongée (p. ex.{sp}: vacances), réglez le thermostat à sa plus basse valeur. Cela réduit la température de l'eau dans le réservoir, ce qui minimise les pertes énergétiques et évite le gel du réservoir.

Fonctionnement du système de commande de la température

Réglage de la température

La plage des températures de consigne varie de 32°C (91°F) à 68°C (155°F). Faites tourner le bouton de réglage de la commande du gaz/thermostat jusqu'à la température de consigne désirée.

Note: les températures indiquées sont approximatives. La température réelle de l'eau chaude peut varier.

Modes de fonctionnement et réglages

Mode normal - Le contrôleur tente de maintenir la température de l'eau à la valeur réglée par l'utilisateur.

Mode basse température - Le réglage du bouton à la valeur (LOW) produit de l'eau chaude à environ 32°C (91°F). Ce réglage est recommandé lorsque le chauffe-eau n'est pas utilisé pendant une longue période de temps. Ce mode de fonctionnement réduit la température de consigne à une valeur qui évite le gel de l'eau dans le réservoir et minimise les pertes d'énergie.

Exposition à l'eau

IMPORTANT:

Lorsque ce chauffe-eau est exposé à une inondation, au gel, à un incendie ou à toute autre condition inhabituelle, fermez le robinet d'arrêt manuel situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau. Ne remettez pas le chauffe-eau en marche avant qu'il n'ait été préalablement inspecté et approuvé par un technicien de gaz qualifié.

Modification non autorisée

Toute modification apportée au thermostat, à la commande du gaz ou à la soupape de sûreté T&P est très DANGEREUSE et annule toutes les garanties. Seul un technicien d'entretien qualifié peut effectuer la maintenance de ces composantes.

Code des témoins lumineux

Clignotements normaux:	
0 clignotement	La commande est à l'arrêt ou la veilleuse est éteinte.
1 clignotement	Indique un fonctionnement normal.
Témoin rouge en continu indique que la commande du gaz/ thermostat s'arrête.	
Clignotements diagnostiques:	
Si le chauffe-eau ne fonctionne pas, les codes qui suivent peuvent s'afficher après une tentative d'allumage de la veilleuse. Pour plus de détails, consultez la section "Tableau des codes de diagnostics".	
2 clignotements	Basse tension à la thermopile
4 clignotements	Surchauffe
5 clignotements	Problème détecteur
7 clignotements	Problème commande électronique
8 clignotements	Consultez la section "Tableau des codes de diagnostics".

V) ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Entretien régulier

Afin de prévenir un incendie et de maintenir un apport suffisant d'air comburant au chauffe-eau:

- Ne rangez, ni n'utilisez de l'essence ou d'autres liquides inflammables près de l'appareil et ventilez toute vapeur inflammable.
- Assurez-vous que la terminaison est libre de toute obstruction.
- Ne rangez pas de carton, de papier ni toute autre matière combustible sur le chauffe-eau.

Réservoir

Il faut drainer chaque mois l'équivalent d'une chaudière d'eau à l'aide du robinet de vidange. Cela pourrait vous permettre de constater l'expulsion de certains résidus. Si vous constatez l'expulsion de particules ressemblant à du sable grossier, ou si le robinet de vidange se bouche, cela signifie que des sédiments calcaires se sont déposés dans le réservoir. Il faut alors drainer et rincer le chauffe-eau. Consultez votre fournisseur de gaz ou un technicien d'entretien qualifié.

Inspection du système de ventilation

À tous les trois mois, au même moment que l'inspection du brûleur, il est aussi nécessaire d'inspecter le système de ventilation.

À vérifier:

1. La terminaison est-elle solidement fixée et libre de toute obstruction?
2. Le conduit est-il solidement installé, en bon état et étanche?
3. La porte d'accès interne de la chambre d'inspection est solidement en place?

CORRIGEZ TOUT PROBLÈME IMMÉDIATEMENT

Commande du gaz

Le fonctionnement du chauffe-eau est entièrement automatique. Une fois la température de consigne sélectionnée, la commande du gaz maintient la température du réservoir dans une plage étroite.

N'EFFECTUEZ AUCUNE MODIFICATION À LA COMMANDE DU GAZ!

Si le chauffe-eau a été exposé à une inondation, il faut refermer le robinet d'arrêt manuel situé sur la canalisation d'alimentation en gaz du chauffe-eau et contacter le fournisseur de gaz.

Un remplacement de commande du gaz doit être effectué par le fournisseur de gaz ou un technicien d'entretien qualifié. Le remplacement doit être effectué à l'aide d'une commande de rechange approuvée par le fabricant.

Soupape de sûreté température et pression

MISE EN GARDE

L'eau pourrait être TRÈS CHAUDE!

Éloignez-vous le plus loin possible de l'écoulement d'eau. Assurez-vous que la décharge d'eau ne cause pas de dommages aux planchers, aux tapis ou au reste du bâtiment. Lisez le chapitre portant sur la soupape T&P dans la section portant sur l'installation.

La soupape de sûreté température et pression (soupape de sûreté T&P) fait partie du système de sécurité du chauffe-eau. Afin d'assurer son bon fonctionnement, déclenchez manuellement la soupape de sûreté T&P au moins une fois par année en soulevant son levier afin de provoquer une décharge d'eau.

Protection cathodique

Nos chauffe-eau contiennent tous une ou deux anodes en magnésium qui, en se dissolvant très lentement, protègent le réservoir contre la corrosion, ce qui permet d'allonger la durée de vie du chauffe-eau. Il est interdit de retirer de façon permanente l'anode du réservoir; cela annule toute garantie. Lisez le certificat de garantie afin de connaître la durée de garantie des pièces et du chauffe-eau.

Il est recommandé d'inspecter l'état de l'anode à intervalle régulier. Il est suggéré de l'inspecter tous les deux ans. La durée de vie d'une anode dépend de plusieurs facteurs et elle peut varier considérablement d'un endroit à un autre.

Instructions pour remplacer l'anode:

1. Coupez l'alimentation en gaz du chauffe-eau à l'aide du robinet manuel.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité.
4. Drainez approximativement 20 litres (5 gallons US) d'eau du réservoir.
5. À l'aide d'une douille hexagonale 1-1/16 po, retirez la vieille anode (elle est située sur le dessus du chauffe-eau). **Node:** l'anode est installée en usine à l'aide d'un outil pneumatique. L'aide d'une seconde personne, qui doit retenir le chauffe-eau, est habituellement requise lors de l'enlèvement de l'anode. Quelques solides coups brusques sur la poignée de la clé permettent de desserrer l'écrou de l'anode. Il est beaucoup plus facile d'enlever une anode à l'aide d'une clé à percussion pneumatique.
6. Retirez la vieille anode et inspectez-la. Remplacez l'anode si son diamètre est inférieur à 10 mm (3/8 po) ou si le coeur en acier de l'anode est exposé. Sa surface pourrait être rugueuse, trouée ou crevassée, mais cela est normal. Si l'anode a un diamètre inférieur à 10 mm (3/8 po) ou si le coeur en acier de l'anode est exposé, l'anode doit être remplacée.
7. Appliquez du Teflon ou un composé de scellement sur les filets de la nouvelle anode avant de l'insérer dans son orifice, sur le dessus du chauffe-eau.
8. Ouvrez le robinet d'arrêt de la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de purger le chauffe-eau de l'air qu'il contient.

9. Assurez-vous de l'absence de fuites.
10. Suivez les directives d'allumage indiquées sur la paroi du chauffe-eau et dans ce présent manuel.

En certaines circonstances, en fonction de la région où le chauffe-eau est installé, l'eau chaude dégage parfois une forte odeur. Cette situation est particulièrement problématique dans les régions où l'eau contient du soufre, ce qui entraîne le développement d'une odeur "d'oeufs pourris". Cette odeur est une indication que l'anode en magnésium installé à l'usine n'est pas compatible avec le type d'eau de la région. Remplacez alors l'anode par une anode en aluminium ou installez un système de filtrage du soufre présent dans l'eau.

Entretien du brûleur

Inspectez tous les trois mois les flammes du brûleur et de la veilleuse. Un brûleur fonctionnant normalement doit produire une flamme bleu pâle dont les extrémités ne sont pas jaunes. La présence de pointes jaunes est le signe d'un mélange trop riche qui, selon la sévérité du déséquilibre du mélange, pourrait causer l'accumulation de suie ou de créosote dans la chambre de combustion et la cheminée de fumée. Les modèles au gaz naturel sont munis d'un brûleur en tôle (Figure 4). Les brûleurs en tôle des modèles au gaz naturel ne possèdent de dispositif d'admission d'air. Ces brûleurs sont du type auto compensateur; ils ne requièrent aucune intervention externe . Observez les flammes du brûleur: assurez-vous de l'absence de débris sur le brûleur ou de corps étranger dans la chambre de combustion. Assurez-vous que la terminaison est libre de toute obstruction et que la porte interne de la chambre à combustion est bien fermée.

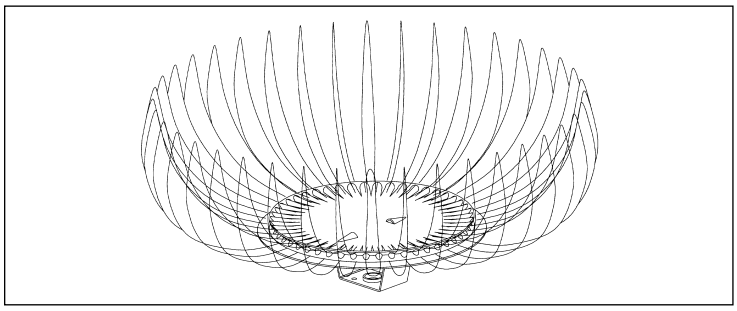

Figure 4 - Brûleur en tôle

⚠DANGER

Risque d'explosion

Assurez-vous de bien serrer les vis de la plaque du collecteur. Enlevez tout fragment d'isolant en fibre de verre entre le joint d'étanchéité et la chambre de combustion. Remplacez le regard s'il est manquant ou endommagé.
Remplacez le joint d'étanchéité s'il est endommagé.
Le non-respect de la présente directive peut entraîner la mort, une explosion ou un incendie.

VI) CHAUFFAGE COMBINÉ

Lorsque cet appareil est utilisé dans un système de chauffage combiné, suivez attentivement les présentes directives et celles de l'appareil de traitement d'air.

Prenez note des avertissements suivants:

1. Toutes les canalisations et les composantes raccordées au chauffe-eau pour l'application de chauffage intérieur doivent être fabriquées d'un matériau convenable pour l'acheminement d'eau potable. Le réseau devrait être composé de canalisations neuves fabriquées d'un matériau non ferrugineux. N'utilisez pas de pompes, de robinetterie ou de raccords, de composés de soudure, de colle ou de composés de scellement qui ne sont pas conçus pour un usage avec de l'eau potable.
2. N'utilisez pas de canalisations qui ont été enduites de composés de chromate, de scellant à chaudière ("boiler seal"), ni aucun autre composé chimique et n'ajoutez aucun produit chimique aux canalisations d'alimentation en eau. N'utilisez pas de canalisations qui ont été enduites de composés de chromate, de scellant à chaudière ("boiler seal"), ni aucun autre composé chimique et n'ajoutez aucun produit chimique aux canalisations d'alimentation en eau.
3. N'utilisez pas ce chauffe-eau en remplacement d'une chaudière.
4. N'ajoutez pas de produits chimiques, comme ceux utilisés dans les chaudières, dans l'eau potable qui sera utilisée pour le chauffage intérieur.
5. Si le système de chauffage intérieur requiert de l'eau à une température plus élevée que 60°C (140°F), installez un robinet robinet-mélangeur ou tout autre dispositif permettant de diminuer la température dans le tuyau d'alimentation en eau chaude afin de réduire les risques d'ébouillantage.
6. Si le chauffe-eau est relié à une canalisation d'alimentation en eau froide munie d'un dispositif de non-retour, ou s'il est installé dans un système "fermé", installez un réservoir d'expansion à diaphragme adéquatement dimensionné afin de remédier au phénomène d'expansion thermique de l'eau qui survient lors du cycle de chauffage (voir Figure 2B).
7. Afin d'assurer une puissance calorifique suffisante au système, il est essentiel de dimensionner adéquatement le chauffe-eau, de façon à ce qu'il puisse répondre à la demande des application de chauffage intérieur et d'eau chaude potable. Le dimensionnement et l'installation d'un système combiné doivent être effectués par des personnes compétentes et en conformité avec les règles édictées par les fournisseurs locaux de services publics ou les exigences des codes en vigueur dans votre région.

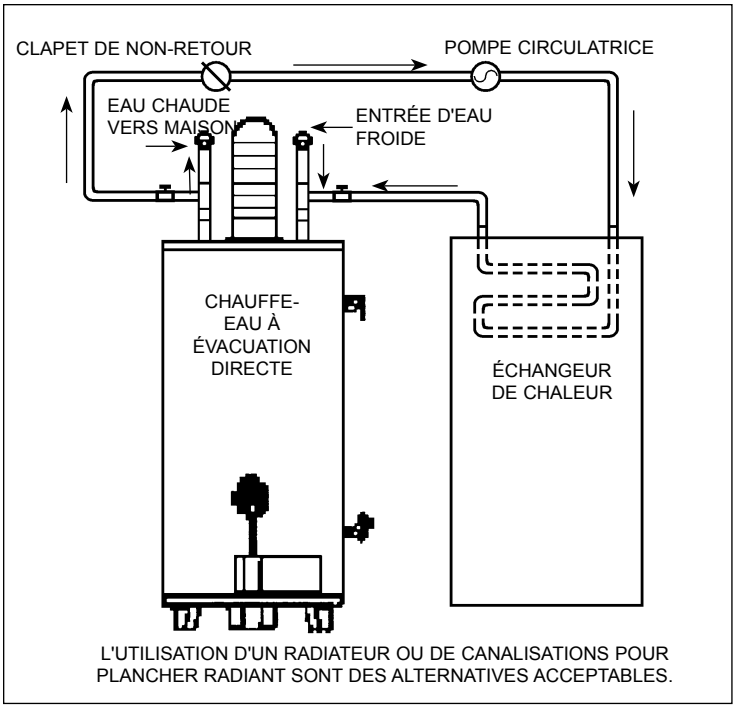
CLAPET DE NON-RETOUR
POMPE CIRCULATRICE
EAU CHAUDE VERS MAISON
ENTRÉE D'EAU FROIDE
CHAUFFE-EAU À ÉVACUATION DIRECTE
ÉCHANGEUR DE CHALEUR
L'UTILISATION D'UN RADIATEUR OU DE CANALISATIONS POUR PLANCHER RADIANT SONT DES ALTERNATIVES ACCEPTABLES.

Figure 5 - Installation, chauffage combiné

Le choix de la puissance du chauffe-eau utilisé dans une telle application doit être basé sur la charge de chauffage nominale de l'édifice et la charge de chauffage de l'eau potable.

IL EST ESSENTIEL DE CHOISIR UN CHAUFFE-EAU SURDIMENSIONNÉ QUI PROCURE UNE PUISSANCE SUFFISANTE À LA FOIS AU CHAUFFAGE INTÉRIEUR ET AU CHAUFFAGE DE L'EAU POTABLE.

Cette page est intentionnellement vide. Nous vous invitons à l’utiliser pour noter les détails de l’installation.

VII) GUIDE DE DÉPANNAGE

PROBLÈME	CAUSES PROBABLES	SOLUTION
BRÛLEUR N'ALLUME PAS	1. Veilleuse éteinte 2. Température de consigne trop basse 3. Pas de gaz 4. Canalisations de gaz encrassées 5. Tube de la veilleuse encrassé 6. Alimentation du brûleur encrassée 7. Thermopile défectueuse 8. Commande du gaz/thermostat défectueuse	1. Allumer la veilleuse 2. Augmenter la température de consigne 3. Consulter le fournisseur de gaz 4. Appeler fournisseur - un collecteur de sédiments doit être installé 5. Nettoyer; trouver et éliminer la source 6. Nettoyer; trouver et éliminer la source 7. Remplacer thermopile 8. Remplacer la commande du gaz/thermostat
ODEURS	1. Soufre dans l'eau	1. Installer une anode en aluminium
FLAMME DU BRÛLEUR JAUNE ET VACILLANTE	1. Faible pression du gaz 2. Cheminée de fumée encrassée 3. Alimentation du brûleur encrassée 4. Orifice du brûleur encrassé	1. Consulter le fournisseur de gaz 2. Nettoyer; trouver et éliminer la source 3. Nettoyer; trouver et éliminer la source 4. Nettoyer ou remplacer l'orifice
LA VEILLEUSE NE S'ALLUME PAS OU NE DEMEURE PAS ALLUMÉE	1. Air dans les canalisations du gaz 2. Pas de gaz 3. Canalisations de gaz encrassées 4. Tube de la veilleuse ou orifice encrassé 5. Thermopile défectueuse 6. Courants d'air 7. Coupe-circuit thermique ouvert (CCT) (commande du gaz) 8. Allumeur ou électrode défectueux 9. Faible pression du gaz	1. Purger l'air des canalisations 2. Consulter le fournisseur de gaz 3. Appeler fournisseur - un collecteur de sédiments doit être installé 4. Nettoyer; trouver et éliminer la source 5. Remplacer thermopile 6. Trouver et éliminer la source 7. Remplacer la commande du gaz/thermostat 8. Remplacer allumeur ou l'assemblage de la veilleuse 9. Consulter le fournisseur de gaz
COÛTS DE FONCTIONNEMENT ÉLEVÉS	1. Température de consigne trop élevée 2. Sédiments ou calcaire dans le réservoir 3. Chauffe-eau de capacité insuffisante 4. Raccordements d'eau inversés 5. Robinets qui fuient 6. Fuite de gaz 7. Gaspillage d'eau chaude 8. Longues canalisations non isolées 9. Canalisations d'eau chaude dans un mur extérieur 10. Tube d'immersion défectueux	1. Abaisser la température de consigne 2. Drainer le réservoir, un traitement de détartrage peut être requis 3. Changer pour un chauffe-eau de capacité supérieure 4. Le tube d'immersion doit être à l'entrée d'eau froide 5. Éliminer les fuites 6. Consulter votre fournisseur/technicien d'entretien 7. Modifier ses habitudes 8. Isoler les canalisations 9. Isoler les canalisations 10. Inspecter le tube d'immersion Remplacer si défectueux
FLAMME DE VEILLEUSE TROP PETITE	1. Tube de la veilleuse ou orifice encrassé 2. Faible pression du gaz. 3. Veilleuse défectueuse	1. Nettoyer; trouver et éliminer la source 2. Consulter le fournisseur de gaz 3. Remplacer la veilleuse

PROBLÈME	CAUSES PROBABLES	SOLUTION
PAS ASSEZ D'EAU CHAUDE	1. Température de consigne trop basse 2. Sédiments ou calcaire dans le réservoir 3. Chauffe-eau de capacité insuffisante 4. Raccordements d'eau inversés 5. Robinets qui fuient 6. Gaspillage d'eau chaude 7. Longues canalisations non isolées 8. Canalisations d'eau chaude dans un mur extérieur 9. Faible pression du gaz	1. Augmenter la température de consigne 2. Drainer le réservoir, un traitement de détartrage peut être requis 3. Changer pour un chauffe-eau de capacité supérieure 4. Le tube d'immersion doit être à l'entrée d'eau froide 5. Éliminer les fuites 6. Modifier ses habitudes 7. Isoler les canalisations 8. Isoler les canalisations 9. Consulter le fournisseur de gaz
RÉTABLISSEMENT LENT DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU	1. Air secondaire insuffisant 2. Cheminée de fumée encrassée 3. Faible pression du gaz 4. Thermostat mal calibré 5. Température de consigne trop basse 6. Chauffe-eau de capacité insuffisante 7. Raccordements d'eau inversés 8. Gaspillage d'eau chaude	1. Fournir un apport d'air suffisant Inspecter la cheminée, le déflecteur et le brûleur 2. Nettoyer; trouver et éliminer la source 3. Consulter le fournisseur de gaz 4. Remplacer la commande du gaz/thermostat 5. Augmenter la température de consigne 6. Changer pour un chauffe-eau de capacité supérieure 7. Le tube d'immersion doit être à l'entrée d'eau froide 8. Modifier ses habitudes
LA SOUPAPE DE SÛRETÉ COULE OU SUINTE	1. Pression d'eau trop élevée 2. Phénomène d'empilage 3. Système "fermé" 4. Température de consigne trop élevée	1. Utiliser un réducteur de pression 2. Abaisser la température de consigne 3. Consulter la rubrique "Système fermé/ Expansion thermique" 4. Abaisser la température de consigne
LE THERMOSTAT NE S'ÉTEINT PAS	1. Commande du gaz/thermostat défectueuse 2. Thermostat mal calibré	1. Remplacer la commande du gaz/thermostat 2. Remplacer la commande du gaz/thermostat
ODEURS DE COMBUSTION	1. Air secondaire insuffisant 2. Cheminée de fumée encrassée 3. Chauffe-eau dans espace confiné	1. Fournir un apport d'air suffisant Inspecter la cheminée, le déflecteur et le brûleur 2. Nettoyer; trouver et éliminer la source 3. Fournir un apport d'air suffisant
ÉMISSION DE FUMÉE ET FORMATION DE SUIE	1. Air secondaire insuffisant 2. Faible pression du gaz. 3. Cheminée de fumée encrassée 4. Commande du gaz/thermostat défectueux 5. Chauffe-eau dans espace confiné 6. Flamme du brûleur jaune et vacillante	1. Fournir un apport d'air suffisant Inspecter la cheminée, le déflecteur et le brûleur 2. Consulter le fournisseur de gaz 3. Nettoyer; trouver et éliminer la source 4. Remplacer la commande du gaz/thermostat 5. Fournir un apport d'air suffisant 6. Consulter la rubrique "Flamme du brûleur jaune et vacillante"

PROBLÈME	CAUSES PROBABLES	SOLUTION
CONDENSATION	1. Température de consigne trop basse 2. Chauffe-eau de capacité insuffisante	1. Augmenter la température de consigne 2. Changer pour un chauffe-eau de capacité supérieure
FLAMME SE SOULÈVE DU BRÛLEUR ET FLOTTE	1. Orifice surdimensionné 2. Pression du gaz trop élevée 3. Cheminée de fumée encrassée 4. Courants d'air	1. Installer l'orifice approprié 2. Consulter le fournisseur de gaz 3. Nettoyer; trouver et éliminer source 4. Trouver et éliminer la source
FLAMME DU BRÛLEUR TROP HAUTE	1. Orifice surdimensionné	1. Installer l'orifice approprié
LA FLAMME BRÛLE À L'ORIFICE	1. Commande du gaz/thermostat défectueuse 2. Faible pression du gaz 3. Orifice mal installé	1. Remplacer la commande du gaz/thermostat 2. Consulter le fournisseur de gaz 3. Réinstaller l'orifice

Tableau des codes de diagnostics

CODES D'ÉTAT DEL	PROBLÈME	SOLUTIONS
0 CLIGNOTEMENTS (DEL NON ALLUMÉE)	1. La veilleuse n'est pas allumée ou la thermopile n'a pas encore atteint sa température de fonctionnement.	1. Le bouton de la commande du gaz/thermostat est à l'arrêt "OFF". Attendez 10 minutes avant de tenter un essai d'allumage de la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette apposée sur le chauffe-eau. Le témoin ne clignote pas jusqu'à ce que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale. Il faut parfois jusqu'à 90 secondes de chauffe par la veilleuse pour que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale et que le témoin se mette à clignoter. 2. Si le témoin ne se met pas à clignoter après 3 essais d'allumage, vérifiez si l'appareil est bien alimenté en gaz. Enlevez le panneau d'accès externe. Appuyez sur le bouton de réarmement. Remettez la porte d'accès externe en place. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Attendez 10 minutes avant de tenter un essai d'allumage de la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette apposée sur le chauffe-eau. Regardez la flamme de la veilleuse à travers le regard. Si la veilleuse n'est pas visible, vérifiez l'allumeur ou l'alimentation en gaz de la veilleuse. 3. Si la veilleuse est visible et que le témoin ne se met pas à clignoter après 90 secondes de fonctionnement continu de la veilleuse, il se pourrait que la veilleuse ne chauffe pas suffisamment la thermopile ou que la thermopile soit défectueuse.
TÉMOIN ROUGE ALLUMÉ EN CONTINU	1. La veilleuse a récemment été éteinte et la thermopile refroidit.	1. Le bouton de la commande du gaz/thermostat est à l'arrêt "OFF". Attendez 10 minutes avant de tenter un essai d'allumage de la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette apposée sur le chauffe-eau. Le témoin ne clignote pas jusqu'à ce que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale. Il faut parfois jusqu'à 90 secondes de chauffe par la veilleuse pour que la thermopile atteigne sa température de fonctionnement normale et que le témoin se mette à clignoter.
1 CLIGNOTEMENT (TOUTES LES 3 SECONDES)	1. Fonctionnement normal	1. Aucune mesure corrective nécessaire.

2 CLIGNOTEMENTS	1. La veilleuse est allumée mais la thermopile ne produit pas la tension de sortie nécessaire.	1. Le bouton de la commande du gaz/thermostat est à l'arrêt "OFF". La thermopile est défectueuse, les connexions ne sont pas assez serrées, ou la flamme de la veilleuse est trop faible.
4 CLIGNOTEMENTS	1. Le capteur de la commande du gaz a détecté une surchauffe de l'eau. Dans ce cas, le brûleur principale et la veilleuse sont mis à l'arrêt. Comme la veilleuse est éteinte, ce code ne s'affiche qu'après le réallumage de la veilleuse. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF.	1. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Coupez l'alimentation principale de gaz. Remplacez la commande du gaz/thermostat. Lisez la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat".
5 CLIGNOTEMENTS	1. Le capteur de température (thermistance) est défectueux.	1. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Remplacez le capteur de température (thermistance).
7 CLIGNOTEMENTS	1. Commande du gaz défectueuse.	1. Tournez le bouton de la commande du gaz/thermostat à OFF. Coupez l'alimentation principale de gaz. Remplacez la commande du gaz/thermostat. Lisez la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat".
8 CLIGNOTEMENTS	1. Cette condition ne survient que si la commande du gaz/thermostat a été mise à l'arrêt et qu'une tension continue à être générée par la thermopile. Cela peut survenir quand la thermopile ne refroidit pas aussi rapidement que prévu après l'arrêt de l'appareil. Cela peut aussi survenir quand le bouton de la commande du gaz/thermostat est à OFF et que la veilleuse continue à fonctionner parce que la soupape de la veilleuse est collée en position ouverte.	1. Assurez-vous que le bouton de la commande du gaz/thermostat est bel et bien à OFF. Attendez une minute. Enlevez le panneau d'accès externe. Vérifiez la présence de la flamme de la veilleuse à travers le regard. Si vous apercevez la flamme de la veilleuse et que le bouton de la commende du gaz/thermostat est bien à OFF, cela veut dire que la soupape de la veilleuse est collée en position ouverte. Coupez l'alimentation principale de gaz. Remplacez la commande du gaz/thermostat. Lisez la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat". 2. Si vous n'apercevez pas la flamme de la veilleuse lorsque le bouton de la commande du gaz/thermostat est à OFF, attendez pendant 10 minutes afin de laisser le temps à la thermopile de refroidir, puis tentez de rallumer la veilleuse en suivant les directives de l'étiquette sdu chauffe-eau. Si cette condition se reproduit, remplacez la commande du gaz/thermostat. Lire la section "Enlèvement et remplacement de la commande du gaz/thermostat".

Avant d'effectuer une demande de service ou une demande au sujet de la garantie, veuillez obtenir les renseignements suivants de la plaque signalétique du chauffe-eau:

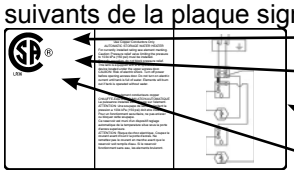

Code de garantie:	P	R	S	U	V	W	Y
Années de garantie, réservoir:	3	5	6	8	9	10	12
Années de garantie, pièces:	1	1	1	2	1	1	1

Le numéro de série contient le code de garantie et la date de fabrication:

U9999 F999999

Code de garantie
Année de fabrication
Semaine de fabrication

Exemple: U1005 F001234

Fabriqué la 5e semaine de l'année
Fabriqué en 2010
8 ans réservoir, 2 ans pièces

Le code de garantie permet de connaître la durée des garanties, voir tableau ci-dessus.

GARANTIE LIMITÉE

CHAUFFE-EAU À ACCUMULATION DE TYPE RÉSIDENTIEL INSTALLÉ DANS UNE HABITATION UNIFAMILIALE

A. PERSONNES À QUI S'APPLIQUE LA GARANTIE.
GSW WATER HEATING ET SES FOURNISSEURS, (collectivement, le "Fabricant") offre la présente garantie uniquement à l'acheteur ou consommateur initial (ci-après, le "propriétaire") du chauffe-eau, dans les limites du territoire continental des États-Unis, du Canada et de leurs territoires, tant et aussi longtemps qu'il occupe la résidence familiale dans laquelle le chauffe-eau a été installé à l'origine et, ce pour la période précisée ci-dessous. La présente garantie n'est pas cessible. La présente garantie est réduite à un an si le chauffe-eau est utilisé à des fins commerciales ou industrielles ou encore s'il approvisionne plus d'une habitation. Les consommateurs doivent conserver la preuve d'achat remise au point de vente pour se prévaloir de la présente garantie.

B. ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA GARANTIE.
Le chauffe-eau est garanti pourvu que son installation, son utilisation et son entretien aient été faits conformément aux directives écrites qui l'accompagnent. Le chauffe-eau doit être installé de manière à ce que, si le réservoir ou tout accessoire de celui-ci fait l'objet d'une fuite, l'écoulement ainsi généré n'occasionne pas de dommage aux lieux où il est installé. La température du chauffe-eau ainsi que la soupape de surpression, qui doit être raccordée au drain le plus près, doivent être réglées de manière à ne pas causer de dommage dans l'éventualité où la soupape est activée. Le manuel accompagnant le chauffe-eau contient des renseignements plus détaillés et des illustrations dont vous devez prendre connaissance.

C. OBLIGATIONS DU FABRICANT ET PÉRIODE DE GARANTIE.
1. **Réservoir interne.** Si le réservoir accuse une fuite après son installation originale et au cours de la période de la garantie correspondant au code présenté au haut de cette page, le Fabricant fournit au propriétaire un chauffe-eau neuf comparable à ce que sa gamme de produits offre à ce moment-là. Dans l'hypothèse où les normes de l'industrie, des changements réglementaires, des améliorations de produit ou la désuétude du produit interdisent au Fabricant de fournir un chauffe-eau de remplacement de modèle identique conformément à la présente garantie, le propriétaire reçoit un nouveau chauffe-eau de capacité comparable; toutefois, la plus-value de la ou des composantes du chauffe-eau de remplacement installées par le Fabricant lui est imputée. Un numéro d'autorisation préalable doit être obtenu auprès du Fabricant avant le remplacement du chauffe-eau. La présente garantie est restreinte à un seul chauffe-eau de remplacement par lieu d'installation initiale.
2. **Composantes.** Si une composante, outre le réservoir interne, est jugée défectueuse par le Fabricant, soit dans son matériel ou dans sa fabrication, au cours de la période de garantie correspondant au code présenté dans le tableau ci-dessus (période qui commence à courir à la date d'installation originale du chauffe-eau), le Fabricant offre au Propriétaire le remplacement de la pièce défectueuse. La présente garantie est restreinte à une seule pièce de remplacement par pièce originale.
3. **Retour d'un chauffe-eau défectueux ou d'une composante défectueuse.** Le Fabricant se réserve le droit d'examiner toutes présumées défectuosités du chauffe-eau ou des composantes. Il incombe au propriétaire (se reporter au paragraphe D.3) de retourner le chauffe-eau ou la composante, ou les deux, au Fabricant.
   a. Retour d'un chauffe-eau: ce dernier doit être accompagné de toutes ses composantes ainsi que de la plaque signalétique.
   b. Toutes les pièces retournées doivent porter une étiquette d'identification comprenant le numéro de modèle, le numéro de SKU, le numéro de série, la date d'achat et la date d'installation du chauffe-eau.
   c. AUCUNE GARANTIE NE PEUT AVOIR UNE PORTÉE PLUS GRANDE QUE CELLE DÉCRITE DANS LE PRÉSENT CERTIFICAT. LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE CONSTITUE, DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA SEULE GARANTIE, QUI ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE CONDITION, GARANTIE, DÉCLARATION OU OBLIGATION DU FABRICANT DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET QUELLE QU'EN SOIT L'ORIGINE (CONTRAT, CONDUITE, DÉCLARATION, NÉGLIGENCE, PRINCIPES DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT, EFFET DE LA LOI OU AUTRE ORIGINE) CONCERNANT L'APPAREIL, SON ADAPTATABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ, SON INSTALLATION, SON FONCTIONNEMENT, SA RÉPARATION OU SON REMPLACEMENT. LE FABRICANT NIE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE. LES OBLIGATIONS DU FABRICANT NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE SUPÉRIEURES AU COÛT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES OU DE L'APPAREIL.

D. EXCLUSIONS.
1. L'appareil de doit pas être installé là ou des dégâts d'eau peuvent découler d'une fuite. Des mesures doivent être prises afin d'acheminer toute eau d'écoulement provenant de l'appareil par un tuyau de vidange en bon état de fonctionnement. Étant entendu que toute unité de ce type peut éventuellement accuser une fuite, vous devez prendre les mesures nécessaires pour vous protéger contre d'éventuels dégâts d'eau. Le Fabricant décline toute responsabilité à l'égard de tels dégâts, de dommages accessoires ou indirects, subis par le propriétaire de l'unité ou un tiers.
2. Le Fabricant n'engage aucunement sa responsabilité aux termes de la présente garantie dans les cas suivants, et, le cas échéant, celle-ci est nulle et sans effet:
   a. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a fait l'objet d'une utilisation abusive, d'une modification, de négligence ou d'un accident; ou

b. Le chauffe-eau n'a pas été installé conformément aux codes en vigueur en matière de plomberie ou du bâtiment, ou à la réglementation applicables dans le territoire visé, ou à défaut, du Code d'installation du gaz naturel et du propane ou du Code canadien de l'électricité, ou des deux, en leur version en vigueur; ou
c. Le chauffe-eau n'a pas été installé, mis en marche et entretenu selon les directives du Fabricant, notamment par l'installation de toute pièce de rechange non approuvée par le Fabricant; ou
d. Le chauffe eau ou toute composante de celui-ci est endommagé ou ne peut fonctionner en raison du fait que le réservoir est vide ou n'est pas plein (y compris dans le cas où les éléments sont brûlés alors que le réservoir est vide); ou
e. Le chauffe-eau ou une composante de celui-ci a été immergé dans l'eau; ou
f. Le chauffe-eau a été exposé à des conditions atmosphériques très corrosives. La garantie ne s'applique pas si l'appareil a été notamment exposé à des sels, à des produits chimiques, à des gaz d'évacuation, à des polluants ou à des contaminants; ou
g. Le chauffe eau n'a pas été en tout temps alimenté en eau potable; ou
h. Un chauffe-eau de remplacement est demandé pour des motifs liés au bruit, au goût, à l'odeur, à la décoloration ou à la rouille; ou
i. Le chauffe-eau a été utilisé à des températures supérieures à la température maximale du thermostat ou du dispositif de contrôle fourni par le Fabricant, ou à des pressions d'eau supérieures à celles recommandées sur l'unité; ou
j. Le chauffe-eau a été utilisé alors que l'anode ne fonctionne pas; ou
k. Le chauffe eau a été approvisionné d'eau dessalée (désionisée) ou utilisé avec une telle eau; ou
l. Le chauffe-eau a été déplacé de son emplacement initial installation; ou
m. Le chauffe-eau a été installé à l'extérieur (le chauffe-eau visé est uniquement destiné à être installé à l'intérieur); ou
n. Le chauffe-eau a été converti, ou on a tenté de le convertir, pour en modifier la tension ou la puissance, s'il s'agit d'un chauffe-eau électrique, ou de le faire fonctionner avec un autre type de gaz, s'il s'agit d'un chauffe-eau au gaz; ou
o. Le chauffe-eau n'a pas utilisé à sa puissance nominale ou avec le carburant pour lequel il a été conçu; ou
p. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a des défaillances en raison de l'accumulation de sédiments; ou
q. Le chauffe-eau n'a pas été muni d'une soupape de décharge et de sécurité thermique certifiée ANSI Z21.22/CSA "Requirements for Relief Valves for Hot Water Supply Systems"; ou
r. Le chauffe-eau ou toute composante de celui-ci a connu une défaillance en raison du feu, d'une inondation, de l'éclair, d'un cas fortuit ou de tout événement imprévisible ou indépendant de la volonté du Fabricant; ou
s. Le chauffe-eau a été installé dans un système fermé ne permettant pas une expansion thermique adéquate.

3. À moins que le droit applicable ne l'interdise, le propriétaire, et non le Fabricant, est responsable des frais engagés au titre de la main-d'œuvre et des autres frais engagés pour le déplacement, la réparation ou le remplacement du chauffe-eau ou de toute pièce de celui-ci présumément défectueux ou des frais engagés afin de remédier à une défaillance du produit et il doit assumer ces frais. Ces frais peuvent notamment comprendre:
   a. Les frais de transport, de manutention et de livraison liés à l'envoi d'un nouveau chauffe-eau ou d'une pièce de remplacement au propriétaire.
   b. Les frais nécessaires ou accessoires au déplacement des pièces ou du chauffe-eau défectueux ou les frais liés à l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou d'une nouvelle composante de celui-ci.
   c. Le coût du matériel requis pour l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou d'une composante de remplacement et des permis requis à cette fin, le cas échéant; et
   d. Les frais nécessaires ou accessoires liés au retour d'une composante ou d'un chauffe-eau défectueux à l'endroit désigné par le Fabricant.
4. Les modalités de la présente garantie restreinte ne peuvent être modifiées par qui que ce soit, que cette personne déclare ou non représenter ou agir au nom du Fabricant.

E. DEMANDE AU TITRE DE LA GARANTIE PAR LE PROPRIÉTAIRE INITIAL.

1. Le propriétaire doit soumettre sa réclamation au titre de la garantie directement au Service à la clientèle du Fabricant, dont l'adresse et le numéro de téléphone sont présentés ci-dessous. Le Fabricant traitera la demande.
2. Veuillez avoir les renseignements suivants à portée de main lors de toute communication : numéro de modèle, numéro de série, date d'achat, date d'installation et lieu d'installation du chauffe-eau.

La présente garantie et les obligations du Fabricant sont régies et interprétées conformément aux lois applicables dans la province d'Ontario et au Canada. Cette garantie ne limite en rien les droits légaux du consommateur aux termes de ces lois, sauf dans la mesure où on peut renoncer à ces droits ou ils peuvent être remplacés, auquel cas les dispositions du présent certificat sont réputées modifiées en conséquence. Malgré l'invalidation, en totalité ou en partie, de toute disposition du présent certificat, les autres dispositions qu'il contient demeurent valides. Le seul recours possible contre le Fabricant est la réparation ou le remplacement, ou les deux, d'une pièce ou d'un appareil.

GSW Water Heating
599, rue Hill Ouest
Fergus, ON Canada N1M 2X1
Pour toute question:
Visitez nos sites Web: www.gsw-wh.com ou www.johnwoodwaterheaters.com; ou
écrivez nous par courriel à techsupport@gsw-wh.com; ou
Appelez notre Service technique au 1 888 GSW TECH (479 8324)